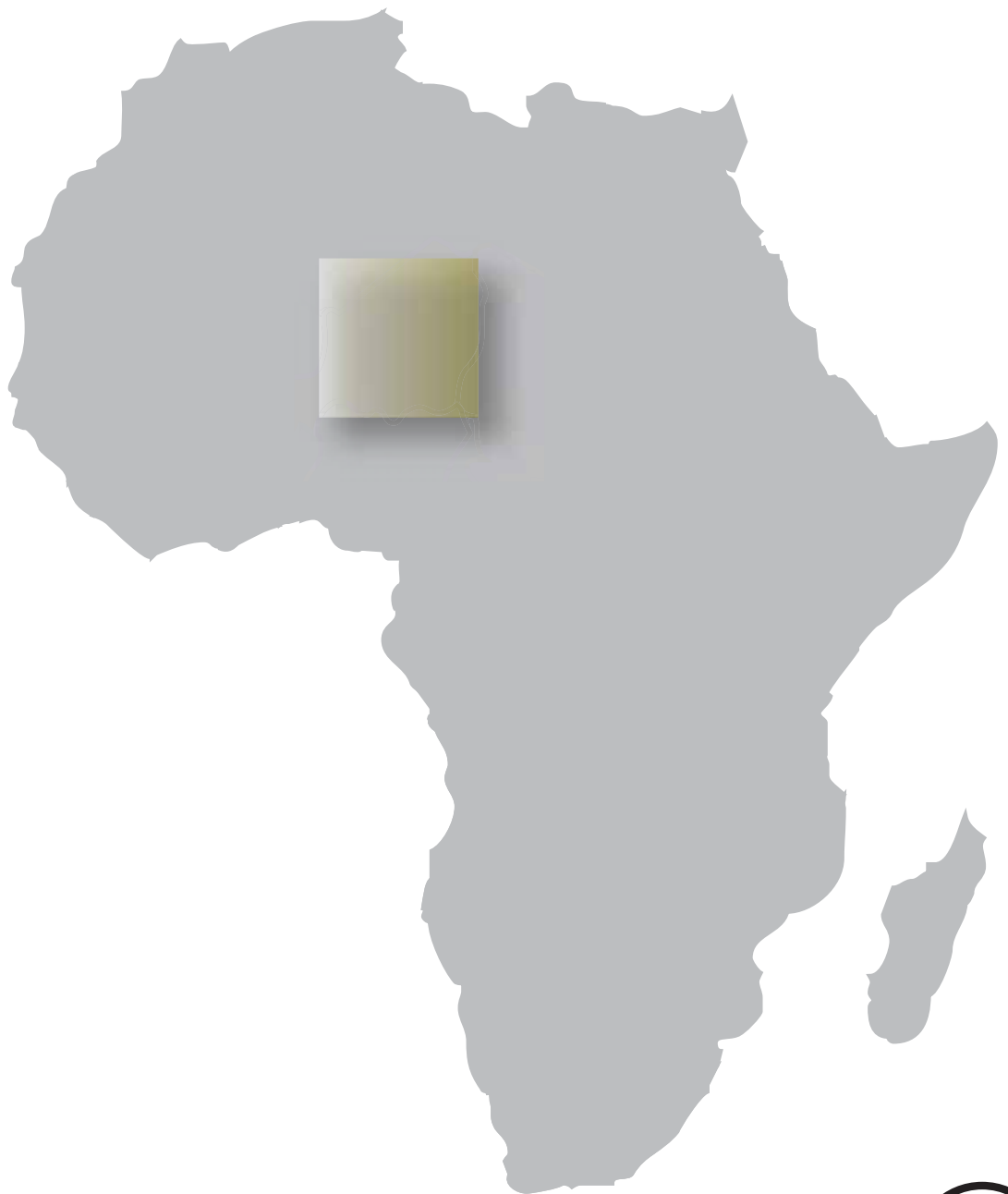


# Revue du secteur avicole



# Revue du secteur avicole

**Assoumane IDI, DMV, dipl. CSAAD, DEA, PhD**

Chef département production animale  
Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN)  
BP 429 Niamey  
Niger

**Ousseini GANDA IDÉ**

Maîtrise ès sciences agronomiques  
Ingénieur zootechnicien  
BP 11 663 Niamey  
Niger

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

# Avant-propos

Le risque d'apparition d'épizooties telles que l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène à H5N1 (IAHP) nécessite une surveillance efficace et une capacité de réponse active et rapide à un niveau national, régional et international. La crise de l'IAHP a dû et doit encore être combattue à travers le monde à sa source, c'est-à-dire au sein de la population avicole.

Le virus H5N1 de l'IAHP est transmissible à l'homme. La maladie se propage principalement par les actions de personnes à tous les niveaux de la production, de la distribution, de la transformation et de la vente des volailles et des produits avicoles. Les impacts socioculturels et économiques directs et indirects de telles maladies influencent les décisions politiques et commerciales, perturbent le marché et causent des pertes économiques énormes. L'IAHP peut avoir un impact négatif important sur l'économie familiale dans les communautés rurales lorsque la production avicole y joue un rôle. Aussi l'évaluation et l'application de mesures visant à une production plus sûre, sur toute la filière avicole sont d'une grande importance. Les stratégies et mesures visant à soutenir les populations pauvres dans le cadre d'un développement durable de l'aviculture doivent recevoir une attention particulière.

Une bonne compréhension des différentes filières de production et commercialisation permet de développer des mesures de contrôles des maladies qui soient appropriées et efficaces.

Cette revue fait partie d'une série de revues à propos du secteur avicole à l'échelle nationale. Celles-ci sont habituellement commissionnées par la Sous-Division des systèmes de production animale (AGAS) (anciennement Service de Production Animale - AGAP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières (ECTAD).

Cette revue a été produite en avril 2009 par Assoumane IDI et Osseini GANDA IDE et l'étude dans son ensemble a été techniquement supervisée par Dr. Fallou Guèye de l'Unité Régionale de FAO-ECTAD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre sise à Bamako (Mali). Cette revue a été développée comme un document de référence à l'intention de toute personne cherchant des informations sur le sujet. Cette revue devra être régulièrement mise à jour, complétée et améliorée. Tous commentaires et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur et à FAO/AGAS et FAO/ECTAD<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la FAO sous: [www.fao.org/avianflu/en/farmingsystems.html](http://www.fao.org/avianflu/en/farmingsystems.html) ou contacter Philippe Ankers, Fallou Gueye ou Olaf Thieme, FAO/AGAS. Adresse électronique: [Philippe.Ankers@fao.org](mailto:Philippe.Ankers@fao.org), [Fallou.Gueye@fao.org](mailto:Fallou.Gueye@fao.org) ou [Olaf.Thieme@fao.org](mailto:Olaf.Thieme@fao.org) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Division Production et Santé Animale, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>i</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>iv</b>
<b>Brève présentation du pays</b> .....	<b>1</b>
<b>Structure du secteur avicole</b> .....	<b>3</b>
2.1 Cheptels avicoles nationaux .....	3
2.2 Répartition géographique des cheptels avicoles nationaux .....	4
2.3 Production .....	6
2.4 Consommation .....	6
2.5 Commerce .....	7
2.6 Prix .....	9
<b>Systèmes d'aviculture</b> .....	<b>11</b>
3.1 Généralités.....	12
3.2 Secteur 1: Elevage industriel et intégré .....	13
3.3 Secteurs 2 et 3: Autres élevages commerciaux.....	13
3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couvrir.....	15
3.3.2 Viande de poulets de chair .....	15
3.3.3 Oeufs de consommation de poules.....	15
3.3.4 Autres espèces .....	17
3.4 Secteur 4: Élevage villageois ou de basse-cour.....	17
3.4.1 Poulets .....	18
3.4.2 Autres espèces .....	18
3.4.3 Première étude de cas : Communauté urbaine de Niamey.....	20
3.4.4. Deuxième étude de cas : Région de Tahoua .....	23
3.4.5 Troisième étude de cas : Région de Zinder.....	27
3.5 Analyse de la filière avicole.....	30
3.5.1 Poussins d'un jour.....	30
3.5.2 Viande de poulets de chair .....	31
3.5.3 Oeufs de consommation.....	31
3.5.4 Autres espèces .....	32
<b>Commerce, commercialisation et marchés</b> .....	<b>33</b>
4.1 Marché national .....	33
4.2 Importation .....	37
4.3 Exportation .....	37
4.4 Infrastructures d'abattage .....	37
<b>Races</b> .....	<b>38</b>
5.1 Races exotiques.....	38
5.2 Races locales.....	38
<b>Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité</b> .....	<b>39</b>
6.1 Influenza aviaire hautement pathogène.....	39

6.2 Autres pathologies aviaires majeures .....	40
6.3 Mesures de biosécurité.....	41
6.4 Oiseaux migrateurs .....	41
<b>Politiques actuelles, cadre légal.....</b>	<b>43</b>
<b>Analyse .....</b>	<b>44</b>
8.1 Forces et faiblesses actuelles du secteur avicole .....	44
8.2 Perspectives du secteur avicole pour les cinq prochaines années .....	45
8.3 Recommandations .....	46
<b>Qui est qui (liste de contacts) .....</b>	<b>48</b>
<b>Liste des projets majeurs – secteur avicole .....</b>	<b>50</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>52</b>
<b>Cartes .....</b>	<b>54</b>

## Sigles et abréviations

<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>APV</b>	Auxiliaire para-vétérinaire
<b>AVSF</b>	Agronomes et vétérinaires sans frontières
<b>BIC</b>	Bénéfice industriel et commercial
<b>CU</b>	Communauté urbaine
<b>CUN</b>	Communauté urbaine de Niamey
<b>DFPP</b>	Direction de la faune, pêche et pisciculture
<b>DGSP</b>	Direction générale de santé publique
<b>Dipl.</b>	diplômé
<b>DLM</b>	Direction de la lutte contre la maladie
<b>DREIA</b>	Direction régionale de l'élevage et des industries animales
<b>ECTAD</b>	Centre d'Urgence pour les Maladies Animales Transfrontalières
<b>F CFA</b>	Franc de la communauté financière africaine
<b>FAC</b>	Fonds d'aide et de coopération
<b>FAO</b>	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FAOSTAT</b>	Banque de données statistiques de la FAO
<b>FED</b>	Fonds européen de développement
<b>GAP/CUN-E</b>	Groupement des aviculteurs privés de la communauté urbaine de Niamey et environs
<b>IDA</b>	Association internationale de développement
<b>INRAN</b>	Institut national de la recherche agronomique du Niger
<b>INS</b>	Institut national de la statistique
<b>MEIA</b>	Ministère de l'élevage et des industries animales
<b>MHE-LCD</b>	Ministère de l'hydraulique, de l'environnement et de la lutte contre la désertification
<b>MRA</b>	Ministère des ressources animales
<b>MSP-LCE</b>	Ministère de la santé publique et de la lutte contre les endémies
<b>PAC</b>	Programme d'actions communautaires
<b>PDPE</b>	Projet de développement du petit élevage
<b>PhD</b>	Philosophae Doctor
<b>PMA</b>	Pays les moins avancés
<b>PPTE</b>	Pays pauvre très endetté
<b>PSEAU</b>	Projet de sécurisation de l'agriculture et de l'élevage périurbains
<b>RGAC</b>	Recensement général de l'agriculture et du cheptel
<b>RGPH</b>	Recensement général de la population et de l'habitat
<b>RIR</b>	Rhode Island Red
<b>RNB</b>	Revenu national brut

<b>SDR</b>	Stratégie de développement rural
<b>SDRP</b>	Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté
<b>SIM Bétail</b>	Système d'information sur les marchés à bétail
<b>SPINAP-AHI</b>	Integrated National Action Plans against Avian and Human Influenza
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UAB</b>	Usine d'aliment bétail
<b>UA-BIRA</b>	Union Africaine-Bureau interafricain des ressources animales
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
<b>Unité Rég. FAO/ECTAD BKO</b>	Unité Régionale FAO/ECTAD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basée à Bamako (Mali)
<b>USAID</b>	Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement International

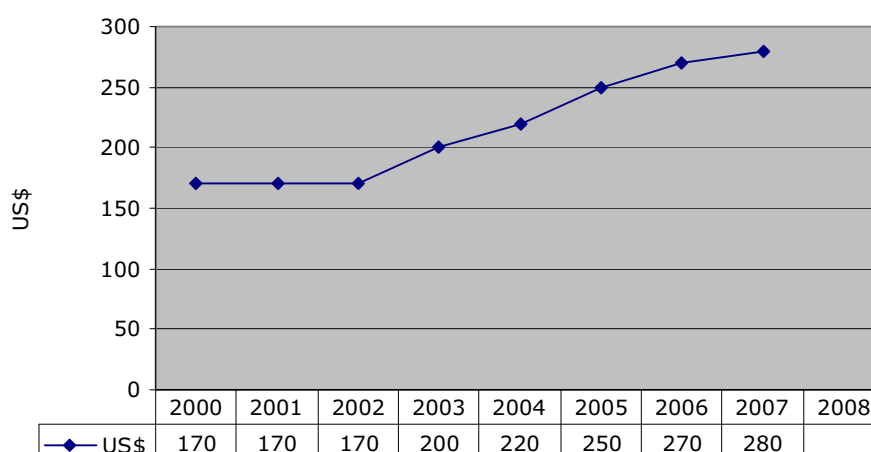


## Chapitre 1

**Brève présentation du pays**

Pays:	Niger	
Lieu:	Afrique de l'Ouest ; enclavé entre le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, l'Algérie, la Libye et le Tchad.	
Population totale:	14 195 085 (2007)	Source: Banque Mondiale, 2009
Taux de croissance de la population:	3% (2007)	Source: Banque Mondiale, 2009
Groupe économique:	Groupe des Pays les moins avancés (PMA), Pays pauvre très endetté (PPTE)	Source: Banque Mondiale, 2009

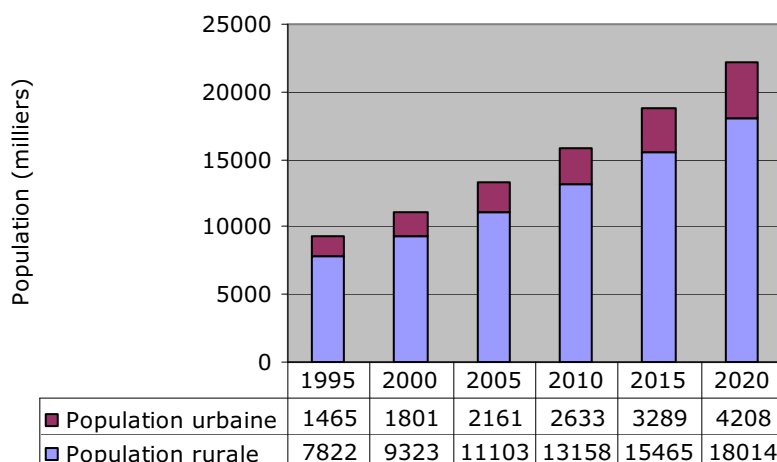
FIGURE 1: **Revenu national brut (RNB) per capita (Méthode Atlas, actuelle en US\$)**



Source: Banque mondiale, 2009

Le Niger fait partie du groupe des PMA avec un RNB annuel de 280 \$ par habitant, très en deçà du seuil de 935 \$ annuels fixé par la Banque Mondiale. L'incidence globale de la pauvreté est de 60,7% en 2006 (SDRP, 2007).

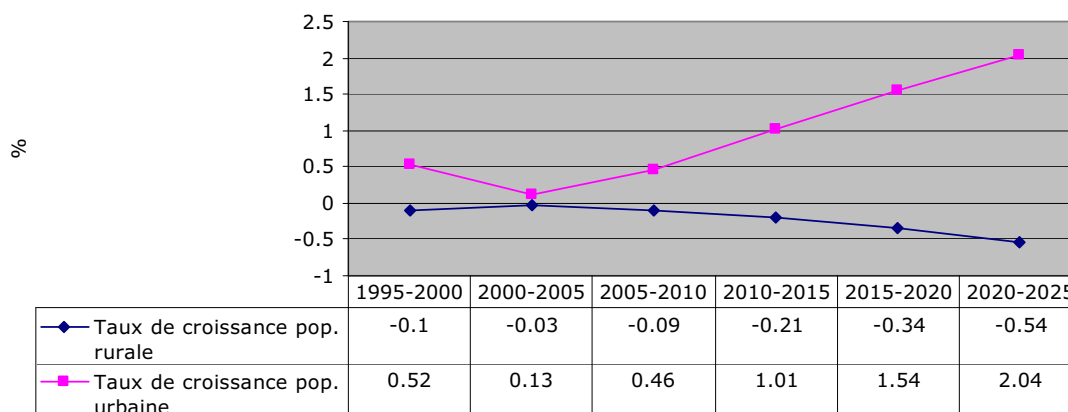
FIGURE 2: Structure démographique



Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2007, <http://esa.un.org/unup>, maiNS, 2009

Avec un taux de croissance annuel d'environ 3% l'an, la population du Niger double tous les 25 ans. Cette population est essentiellement rurale (80,5% de ruraux en 2005 et 79,8% en 2010) parmi laquelle se retrouvent 65,7% de pauvres (SDRP, 2007). Selon les projections ci-dessus, le nombre de ruraux passerait de 11 millions en 2005 à près de 15,5 millions en 2015, ce qui constituerait un défi majeur pour le développement car la majorité de ceux-ci, au rythme actuel de la croissance économique, ne disposeraient pas de revenus suffisants pour sortir de la pauvreté (SDR, 2003).

FIGURE 3: Taux annuels de croissance démographique



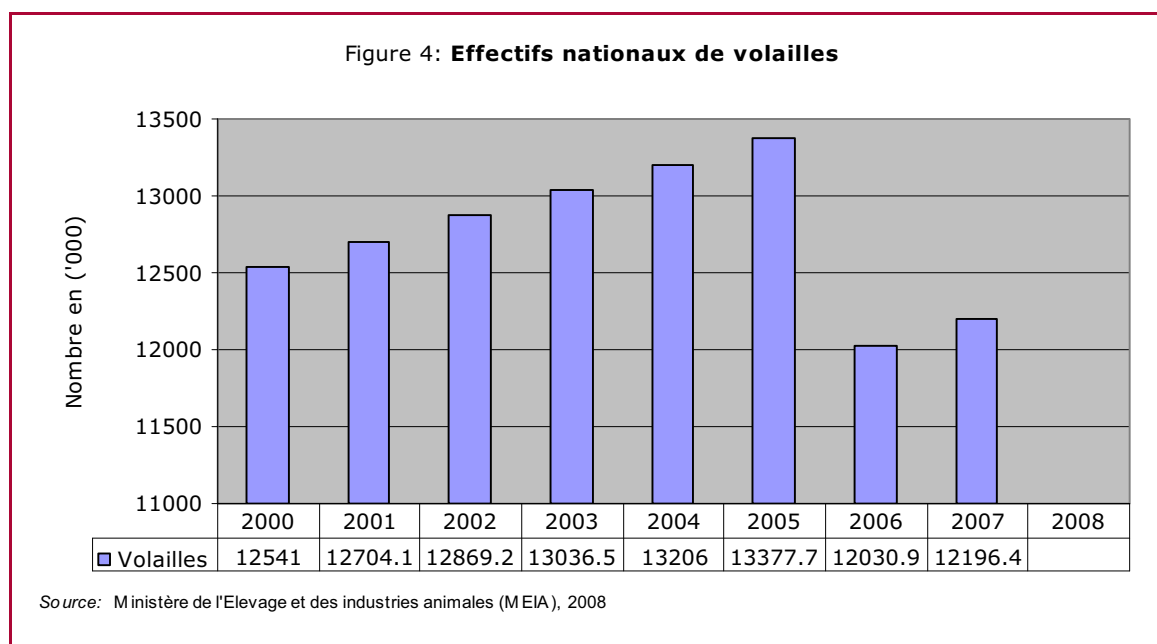
Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2007, <http://esa.un.org/unup>, maiNS, 2009

La croissance soutenue de la population des villes (en moyenne 0,41% par quinquennat de 1990 à 2010) a entraîné l'urbanisation rapide de la capitale Niamey, une urbanisation notable de plusieurs chefs-lieux de région (Maradi, Tahoua, Zinder, Agadez) et le développement de villes secondaires (Doutchi, Konni, Madaoua, Tessaoua, Arlit) ; cependant ce phénomène appelle aussi à l'augmentation concomitante de la fourniture des citadins en protéines facilement disponibles et à moindre coût, notamment par le biais de l'aviculture intensive périurbaine.

## Chapitre 2

## Structure du secteur avicole

## 2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX



Les estimations officielles du cheptel avicole national par les services statistiques du MEIA indiquent un effectif de 12 031 000 sujets en 2006 lors du premier passage des équipes du Recensement général de l'agriculture et du cheptel (RGAC), coïncidant avec l'épizootie de grippe aviaire, et 12 196 000 sujets au second passage l'année suivante. Avant la survenue de la grippe aviaire, le cheptel a régulièrement augmenté passant progressivement de 12 541 000 sujets en l'an 2000 à 13 378 000 sujets en 2005. La brutale baisse de l'effectif de volailles qui s'en suivit (- 1 347 000 sujets) ne peut être attribuée à l'impact direct de la grippe aviaire seule [18 910 volailles appartenant à 2910 producteurs ont été abattues à Magaria et Boko Mai Gao, les deux villages infectés (Projet de sécurisation de l'agriculture et de l'élevage périurbains, PSEAU, 2008)]. Il faut y inclure l'impact de la psychose créée chez les aviculteurs qui se sont débarrassés préventivement de leur volaille et celui des mesures qui ont été prises par les Autorités sanitaires, notamment les saisies des oiseaux sur les axes routiers et l'impossibilité de renouveler les bandes de pondeuses et de poulets de chair due à l'interdiction de l'importation de poussins d'un jour en provenance de pays infectés. Il faut aussi y ajouter la volaille que la maladie de Newcastle a tuée pendant l'épizootie de grippe aviaire, beaucoup de mortalités enregistrées dans les villages s'étant avérées, lors du diagnostic de laboratoire, avoir été causées par cette pseudo peste aviaire.

Il faudrait noter, par ailleurs, que ces estimations sont nettement inférieures à celles de la FAO qui tablaient sur un effectif moyen de 24 650 000 sujets durant les années 2000 à 2007 (FAOSTAT, 2009). On peut cependant lire à la page 46 du rapport du recensement de la volaille que « les enquêtes complémentaires RGAC pour le recensement du cheptel aviaire ont permis d'avoir une idée des effectifs basée sur des investigations techniques crédibles. Ainsi, avec un effectif estimé à 12 190 410, on est très loin des chiffres antérieurement avancés (50 millions puis 30 millions de sujets selon les époques) » (RGAC, 2008,). Selon le Directeur des statistiques d'élevage du MEIA, la FAO a promis d'actualiser ses données et mettre son site Internet à jour à l'issue de la publication des résultats du RGAC (Dr Mamadou Saley, 2009, communication personnelle).

Le poulet a représenté 57,5% des volailles élevées au Niger en 2007 avec une prédominance des races locales qui ont constitué 54,7% du cheptel. L'aviculture intensive a concerné 2,8% des effectifs, le poulet de chair représentant 1,6% du cheptel avicole et les poules pondeuses, 1,2%. Avant le recensement, les services vétérinaires considéraient que le poulet constituait 70% des volailles élevées au Niger (RGAC, 2008).

## 2.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX

TABLEAU 1:  
Répartition des poulets en 2007

	Reproducteurs	Poulet de chair	Pondeuses	Elevage villageois	
	Exotique (Commercial)	Exotique (Commercial)	Exotique (Commercial)	Races locales	Total
Agadez	0	152 507	69 601	356 874	578 982
Diffa	0	0	1 613	314 291	315 904
Dosso	0	4 880	922	1 094 635	1 100 437
Maradi	0	9 693	4 706	1 079 948	1 096 547
Tahoua	0	1 002	2 754	1 074 354	1 078 110
Tillabéri	0	9 381	45 308	708 161	762 850
Zinder	0	7 674	7 493	1 971 999	1 987 166
Niamey	0	11 602	12 027	73 954	97 583
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>196 739</b>	<b>144 424</b>	<b>6 674 216</b>	<b>7 015 379</b>

Source: RGAC, 2008 ; <http://www.ins.ne/rgac>

\* En calculant le total du pays, on trouve 7 017 579 poulets ; nous avons cependant décidé de garder ces chiffres officiels tels qu'ils ont été publiés en attendant leur correction par les services gouvernementaux autorisés.

La Région de Zinder a occupé la première place en matière d'élevage de poulets avec près de 2 millions de sujets en 2007. Elle était suivie successivement par les régions de Dosso, Maradi et Tahoua avec plus d'un million de sujets chacune. La Région d'Agadez a été par contre leader en aviculture commerciale avec plus de 200 000 poulets exotiques élevés. Cela s'explique par l'existence de villes minières (RGAC, 2008) avec une clientèle disposant d'un bon pouvoir d'achat. Cependant, en janvier 2009 il n'y a plus d'élevages commerciaux en activité dans la Région d'Agadez car tous ses aviculteurs ont fait faillite et n'ont pu repeupler leurs élevages après l'épizootie de la grippe aviaire (Directeur régional de l'élevage, 2009, communication personnelle,). Par ailleurs, il n'y avait aucun élevage reproducteur au Niger en 2007 ; cependant, en novembre 2008, un aviculteur de la Région de Maradi a importé des Pays-Bas 2200 reproducteurs parentaux (1100 de souche chair et 1100 de souche ponte).

TABLEAU 2:  
Répartition des autres volailles en 2007

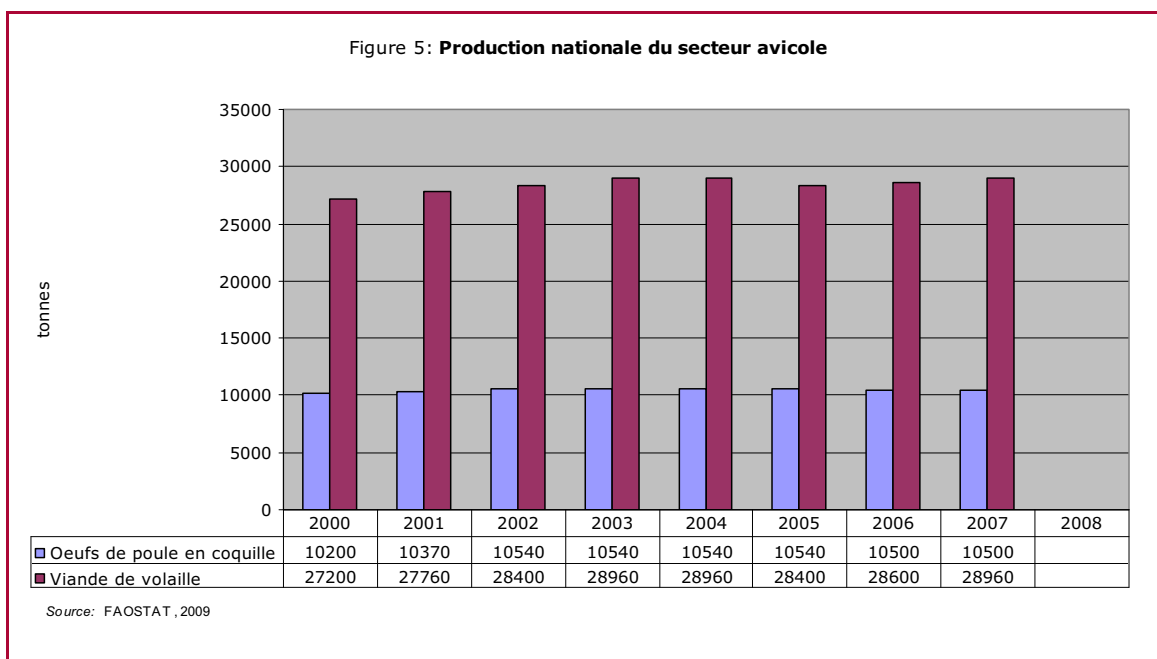
Région	Pintades	Canards	Pigeons	Dindons	Oies	Diverses	Total
Agadez	80 518	10 325	221 274	0	0	0	312 217
Diffa	51 678	31 092	60 356	734	526	538	144 924
Dosso	611 674	65 439	188 192	1 450	773	702	868 230
Maradi	566 530	77 002	182 825	2 821	2 251	631	823 060
Tahoua	506 069	86 991	309 114	15 993	9 466	0	927 633
Tillabéri	268 100	12 671	97 623	449	322	842	380 007
Zinder	1 066 642	137 514	368 795	6 039	11 535	3 796	1 594 321
Niamey	42 839	6 713	67 720	689	936	2 957	121 854
<b>Total</b>	<b>3 194 023</b>	<b>427 658</b>	<b>1 495 899</b>	<b>28 175</b>	<b>25 809</b>	<b>9466</b>	<b>5 181 030</b>

Source: RGAC, 2008 ; <http://www.ins.ne/rgac>

\* En calculant le total du pays, on trouve 5 172 246 sujets ; nous avons cependant décidé de garder ces chiffres officiels tels qu'ils ont été publiés en attendant leur correction par les services gouvernementaux autorisés.

Parmi les espèces de volaille élevées en 2007, la pintade vient en deuxième position après le poulet avec 26% du cheptel avicole. La Région de Zinder y abrite la plus grande partie (33,4%) tandis que les régions de Dosso, Maradi et Tahoua suivent avec respectivement 19,1 ; 17,8 et 15,8% du cheptel des pintades. Le pigeon est la troisième espèce la plus élevée au Niger avec 12,3% du cheptel avicole national. La région de Zinder (24,6% des pigeons du Niger) devance celle de Tahoua et Agadez. L'élevage de pigeons est l'apanage des enfants (83,2% des pigeons leur appartiennent contre 13% aux hommes et 3,7% aux femmes, RGAC, 2008). Les canards, quant à eux, tiennent le quatrième rang des espèces élevées au Niger avec 3,5% du cheptel avicole ; la Région de Zinder se taille presque le tiers des effectifs (32,1%) suivie de Tahoua, Maradi et Dosso. Parmi les autres espèces de basse-cour, il est à noter le cas du dindon dont plus de la moitié des effectifs (56,8%) ont été recensés dans la Région de Tahoua. L'élevage de dindons et d'oies est plutôt à vocation d'agrément que de consommation même si dans les centres urbains l'élevage de dindons est de plus en plus à visée commerciale.

## 2.3 PRODUCTION



La production nationale en viande de volaille est de 28 405 tonnes par an en moyenne entre 2000 et 2006. La production d'œufs de consommation est de 10 466 tonnes par an en moyenne pendant la même période. Même si la production des œufs de pintade n'a pas été estimée, Jourdain et Bambara (1994) ont reconnu que l'offre des œufs de pintades est élevée en saison des pluies, et ces œufs sont très consommés en cette période.

## 2.4 CONSOMMATION

Figure 6.a et 6.b: Viande de volailles (en moyenne calories/personne/jour) (en kg/personne/an)

*Pas d'informations détaillées disponibles en dehors de celles mentionnées dans le tableau 3.*

**TABEAU 3:**

**Consommation de viande de volaille (en nombre de sujets) par type d'événement en 2007**

Région	Consommation des ménages	Fête	Baptême	Mariage	Funérailles	Autres	Total
Agadez	99 798	34 829	0	0	0	0	134 086
Diffa	83 884	43 303	7 945	1 980	1 079	66 148	204 340
Dosso	937 023	412 476	44 853	162 291	1 172	191 276	1 749 092
Maradi	1 018 421	417 747	203 391	51 375	34 014	80 557	1 805 504
Tahoua	1 020 449	306 208	52 881	20 114	709	138 658	1 539 020
Tillabéri	315 150	233 775	32 434	61 076	1 256	131 239	774 930
Zinder	1 362 167	533 493	476 864	41 737	2 022	175 941	2 592 224
Niamey	171 453	66 069	9 487	62 920	0	25 869	335 799
<b>Total</b>	<b>5 008 345</b>	<b>2 047 360</b>	<b>827 855</b>	<b>401 493</b>	<b>40 253</b>	<b>809 690</b>	<b>9 134 995</b>

Source: RGAC, 2008 ; <http://www.ins.ne/rgac>

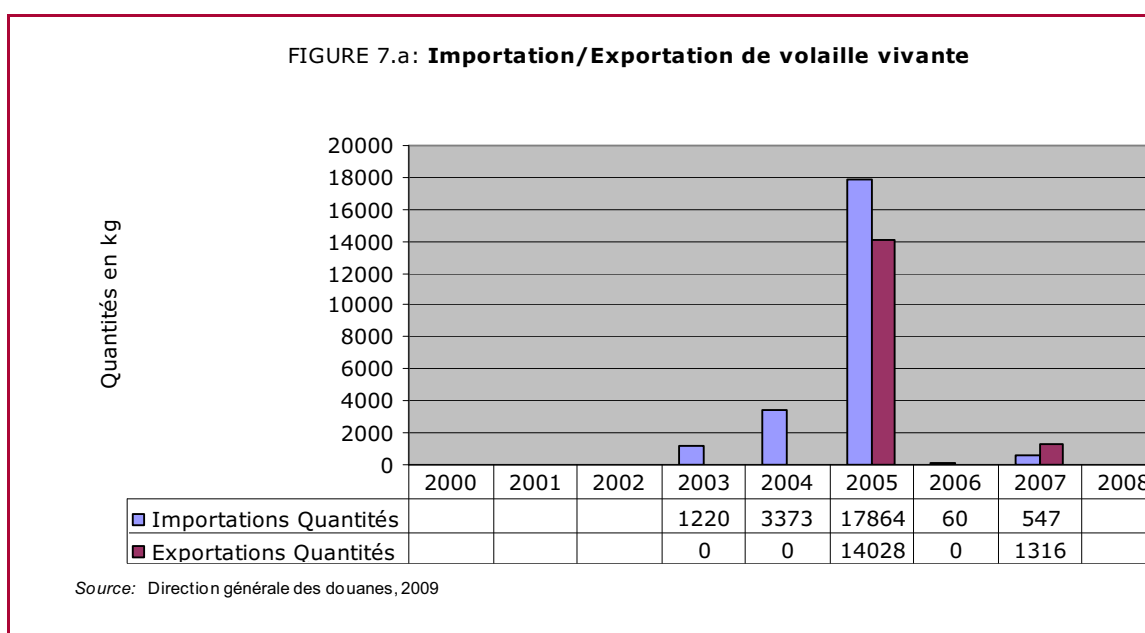
Les régions fortes productrices de volaille sont aussi les plus consommatrices. Cependant, la Région de Tahoua, deuxième en effectifs est quatrième en nombre de sujets consommés à l'inverse de la Région de Maradi (quatrième en effectifs et deuxième en nombre de sujets consommés). En effet, la Région de Tahoua est pourvoyeuse de volailles à celles d'Agadez et de Niamey (voir étude de cas). La Région de Tillabéry additionnée de la CUN sont à la cinquième place dans les deux cas. Les régions faibles productrices (Agadez, Diffa et Niamey) gardent aussi les mêmes places dans les deux cas. Cependant, la consommation nulle de volailles dans la Région d'Agadez lors des baptêmes et mariages est surprenante et mérite d'amples investigations ; de même que la consommation de la C.U. de Niamey (ville de 901 356 habitants en 2008 (projections RGPH, 2001) qui semble avoir été sous-estimée ici, nonobstant l'important flux de volaille qu'elle draine toute l'année en provenance de toutes les régions du pays et du Burkina Faso (Idi, 1996). L'analyse de la consommation nationale en termes d'espèces de volailles montre que 74% sont des poulets, 15,3%, des pintades et 9%, des pigeons (RGAC, 2008).

Figure 6.c et 6.d: Œufs (en moyenne calories/personne/jour) (en nombre d'œufs/personne/an)

*Pas d'informations détaillées disponibles*

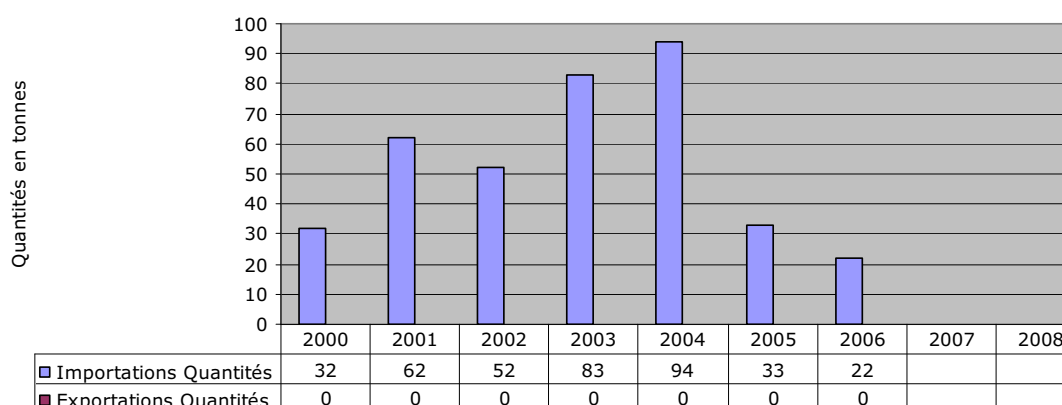
Les estimations dont nous disposons montrent une consommation moyenne de 19 œufs par personne par an calculée par Maizama et al (2004) qui ont aussi affirmé que cette consommation annuelle per capita pourrait atteindre 25 œufs si le prix de l'œuf descendait à 80 FCFA l'unité grâce à « la maîtrise des coûts de production et des techniques avicoles ». Il faut cependant signaler l'augmentation saisonnière de la consommation d'œufs durant l'hivernage due à la disponibilité des œufs de pintade ; ceux-ci font notamment l'objet, en milieu rural, de jeux de casse ("Hwassal" en haoussa) qui favorisent la consommation d'œufs gagnés par les joueurs. A notre connaissance, la quantité d'œufs de pintade consommée n'a toutefois pas encore été quantifiée.

## 2.5 COMMERCE

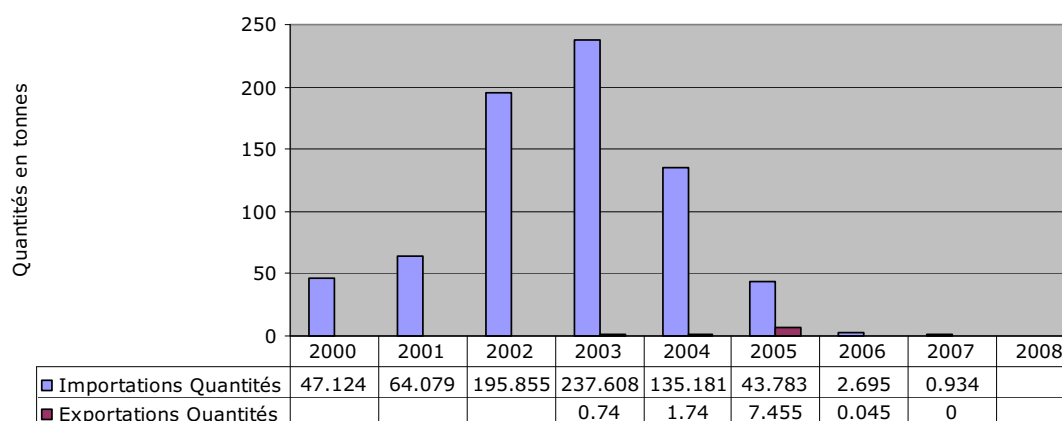


Bien que ces chiffres soient officiels, ils ne semblent pas refléter la réalité si l'on considère les entrées et sorties frauduleuses de volailles au niveau des frontières avec les pays voisins. Ils ne représentent que la partie visible de l'iceberg des mouvements de volailles aux

frontières du pays, la commercialisation des produits avicoles étant dominée par l'informel. Les entrées officielles de volaille vivante sont constituées de poussins d'un jour importés d'Europe par les aviculteurs privés de Niamey principalement et l'importation de pintades "Galor" par les projets de développement. Quant au nombre de poussins d'un jour importés d'Europe, les statistiques des douanes sont fort imprécises car les enregistrements se font au poids et à la valeur monétaire des cargaisons. Depuis l'interdiction d'importer des produits avicoles de pays infectés par la grippe aviaire, les réseaux frauduleux d'entrée de poussins d'un jour du Nigeria ont augmenté en efficacité à tel point qu'ils ravitaillent tous les aviculteurs privés de l'intérieur du pays et même certains aviculteurs de Niamey. Le décompte du nombre des poulets élevés par ces aviculteurs ne peut toutefois suffire à refléter la réalité de ce trafic car une bonne partie de ces poussins est achetée par les producteurs ruraux pour l'aviculture traditionnelle. Le Niger ne produit pas de reproducteurs.

FIGURE 7.b: **Importation/Exportation de viande de poulet**

Source: FAOSTAT, 2009

FIGURE 7.c: **Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)**

Source: MEIA importations (2008) ; Direction générale des douanes exportations (2009)

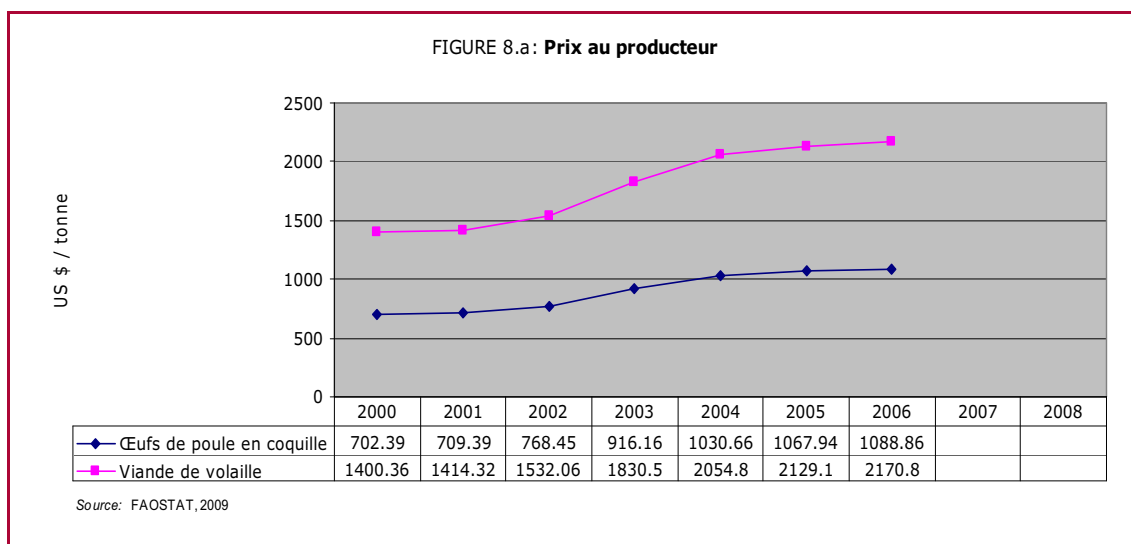
Les données officielles sur les importations et les exportations ne peuvent refléter la réalité des échanges de produits avicoles entre le Niger et le Monde dont les pays limitrophes. En effet, il y'a un intense commerce de volailles vivantes et d'œufs avec le Nigeria, le Burkina Faso et l'Algérie ; les œufs du Ghana et de la Côte d'Ivoire transitent aussi par le Burkina Faso. Les aviculteurs de l'intérieur du pays et certains aviculteurs de Niamey importent des poussins d'un jour du Nigeria. Cependant, la porosité et l'étendue de ces frontières facilitent la fraude qui tire aussi ses racines du caractère informel des circuits de commercialisation des produits avicoles au Niger.



Figure 7.d: Importation/Exportation de provendes et d'ingrédients alimentaires (maïs, graines de soja, farine de poisson)

Pas d'informations complètes disponibles

## 2.6 PRIX



La tendance générale depuis 2003 est la hausse des prix des produits avicoles excepté pour l'œuf de poule locale dont le prix a été relativement stable pendant plusieurs années. En réalité, ce produit n'est commercialisé que pendant la saison sèche et chaude où les taux d'éclosion sont très bas. Dans la région de Keita, Il n'est pas commercialisé et ne sert qu'au renouvellement du cheptel (Abdou, 1992). Actuellement, les prix au producteur des volailles locales sont élevés suivant ainsi la tendance générale à la hausse des prix des produits vivriers. Les producteurs interrogés évoquent la hausse des prix des produits vivriers et les pertes élevées en production pour justifier qu'ils doivent vendre plus cher.

Figure 9 Prix au consommateur (US\$/tonne)

Voir ci-dessus pour une information en FCFA

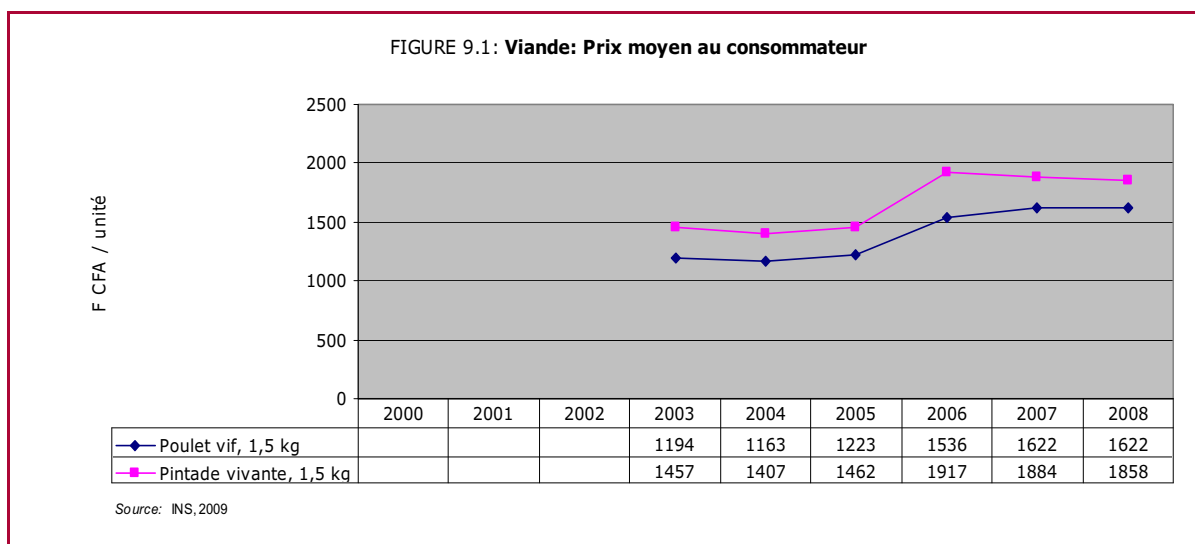
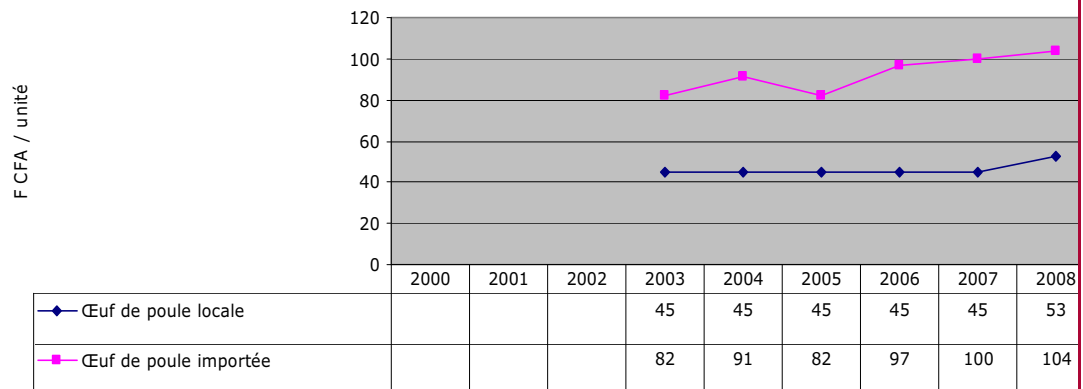


FIGURE 9.2: Oeufs: Prix moyen au consommateur



Source: INS, 2009

## Chapitre 3

# Systèmes d'aviculture

TABLEAU 4:  
Classification des systèmes d'aviculture selon la FAO

Secteurs (FAO/définition)	Système d'aviculture			
	Industriel et intégré	Commercial		Villageois et de basse-cour
		Biosécurité		
		Élevée	Basse	
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Niveau de biosécurité	Élevé	Moyen à élevé	Bas	Bas
Débouchés commerciaux	Exportation et urbains	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux	Urbains/ruraux
Dépendance des intrants au marché	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Dépendance aux bonnes routes	Élevée	Élevée	Élevée	Faible
Implantation	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Dans la périphérie des capitales et des grandes villes	Villes plus petites et zones rurales	Partout, essentiellement dans des zones éloignées ou enclavées
Volailles élevées	Confinement	Confinement	Claustration au sol/semi-confinement	Essentiellement en plein air
Bâtiment/abri	Fermé	Fermé	Fermé/ouvert	Ouvert
Contact avec d'autres poulets	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres canards	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec d'autres volailles domestiques	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Contact avec la faune sauvage	Aucun	Aucun	Oui	Oui
Soins et conseils vétérinaires	Possède son propre vétérinaire	Paie pour le service	Paie pour le service	Irréguliers, dépendent des services vétérinaires publics
Approvisionnement en médicaments et vaccins	Marché	Marché	Marché	Gouvernement et Marché
Sources d'informations techniques	Multinationales et ses succursales	Vendeurs d'intrants	Vendeurs d'intrants	Services publics de vulgarisation
Sources de financement	Banques et fonds propres	Banques et fonds propres	Banques et canaux privés <sup>2</sup>	Fonds propres, programmes d'assistance et banques
Races de volailles	Améliorées	Améliorées	Améliorées	Locales ou indigènes
Niveau de sécurité alimentaire des éleveurs	Élevé	Bon	Bon	Bon à faible

*Secteur 1:* Industriel et intégré système avec un haut niveau de biosécurité et des oiseaux/produits vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes qui sont une partie d'une exploitation intégrée de poulets de chair avec des manuels de procédures standards de biosécurité clairement définis et exécutés).

*Secteur 2:* Système commercial d'aviculture avec un niveau modéré à élevé de biosécurité et des oiseaux/produits habituellement vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes avec des oiseaux en permanence élevés en confinement; empêchant rigoureusement tout contact avec d'autres volailles ou faune sauvage).

*Secteur 3:* Système commercial d'aviculture avec un niveau faible à minimal de biosécurité et des oiseaux/produits vendus au niveau des marchés de volailles vivantes (p.ex. une exploitation de poules en cage avec des oiseaux dans des logements ouverts; une ferme avec des oiseaux ayant accès au plein air; une ferme où sont élevés des poulets et des palmipèdes).

*Secteur 4:* Élevage villageois et de basse-cour avec un niveau minimal de biosécurité et des oiseaux/produits consommés localement.

<sup>2</sup> Usuriers, parents, amis, etc.

### 3.1 GENERALITES

L'aviculture au Niger n'a pas connu de développement similaire à celle des pays de la sous-région Ouest-Africaine (Burkina Faso, Mali) se trouvant dans la même situation d'enclavement. Ces pays ont tous connu dans les années 70, les programmes financés par la FAO ou l'Unicef pour améliorer la productivité des poulets locaux. Le Burkina Faso, par exemple, a continué sur la même lancée en élaborant de grands programmes nationaux d'amélioration de l'aviculture villageoise (PDAV) durant les années 80 suivis jusqu'aux années 2000 de projets de développement régionaux axés sur l'aviculture rurale tel le "Projet de Développement Rural du Boulgou" (Bonkougou, 2005). L'aviculture intensive au Burkina Faso a aussi parallèlement reçu une aide de l'Etat et des facilités dont « la recherche de financement (crédits bancaires aux aviculteurs, projet d'appui et subvention étatique aux organisations professionnelles, Note des auteurs), l'allègement fiscal et douanier, etc. » (Maizama et al., 2003).

Au Niger, la promotion de l'aviculture fut confiée aux stations avicoles d'Etat de Maradi (créée en 1962), Mirriah (créée en 1967), Niamey, Tara (créée en 1981) et Dosso (créée en 1982) supervisées au niveau central par le service de l'aviculture et du petit élevage qui conduisait les programmes "aviculture fermière" et "aviculture commerciale". En 1985, un programme d'envergure nationale doté de moyens conséquents a démarré : le "Projet filière avicole moderne" qui créa le centre avicole de Goudel avec un couvoir d'une capacité de 1 500 000 poussins par an, monta deux usines d'aliments de bétail (à Niamey et Zinder) d'une capacité de 11 000 T/an et subventionna fortement la coopérative des aviculteurs de Niamey. L'objectif était de produire 80 T de viande blanche et 1 000 000 d'œufs la première année pour atteindre 1 400 T de viande et 13 000 000 d'œufs par an durant les années suivantes (Maizama et al., 2003).

Cependant, pour de multiples raisons notamment financières, les résultats furent en deçà des ambitions affichées et les objectifs ne furent pas atteints. Le bilan de toutes ces actions, qu'avaient fait Maizama et al. (2003), n'était guère reluisant : « la production avicole nationale ne couvrait que moins de 30% des besoins en œufs de consommation en 2003 d'où une importation (légal et illégal, NDLR) estimée à 960 millions FCFA d'œufs de consommation par an ; les stations avicoles étaient dans un état de délabrement avancé et n'abritaient qu'environ 1% de leur capacité en pondeuses, faute de fonds de roulement ; l'usine d'aliments de bétail de Niamey (celle de Zinder fut arrêtée pour mévente d'aliments, Note des auteurs) n'avait tourné pendant 20 ans qu'à 5% de sa capacité pour les mêmes raisons ». Depuis juillet 2003, elle ne fonctionne plus, faute d'électricité (Directeur UAB, communication personnelle, 2006). Les poulaillers des stations avicoles sont parfois loués à des aviculteurs privés. Un investisseur privé a pris le centre avicole de Goudel en concession en 2008 et d'autres privés ont manifesté leur intérêt pour la mise en concession des stations avicoles de Dosso, Maradi et Mirriah. La coopérative des aviculteurs de Niamey a disparu à la fin du "Projet filière avicole moderne", la majorité de ses membres ne disposant plus de moyens financiers pour perpétuer l'activité. Le couvoir n'a effectué que deux rotations après son installation en 1986 (3600 œufs de poule en 1988 et 6000 en 1992 ; Adamou Beidou, 2009, communication personnelle) alors que le manque de fourniture locale de poussins d'un jour handicape gravement l'essor de l'aviculture commerciale au Niger.

Les résultats des parcours des avicultures nigérienne et burkinabé sont édifiants ; en janvier 2004, il y'avait au Niger près de 30 000 pondeuses dans les fermes avicoles commerciales et 4,5 millions d'œufs produits par an tandis que les 200 aviculteurs réunis au sein de la plus grande association d'aviculteurs au Burkina Faso, la "Maison de l'aviculture", possédaient 240.000 pondeuses produisant annuellement 43,2 millions d'œufs (Maizama et al., 2004).

### 3.2 SECTEUR 1: ELEVAGE INDUSTRIEL ET INTEGRE

Il n'y a pas d'unités de production avicole intégrée au Niger.

### 3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ELEVAGES COMMERCIAUX

Nous avons identifié une ferme avicole de niveau 2 de la classification FAO des systèmes d'aviculture ; il s'agit de la ferme avicole de Goudel que le Gouvernement de la République du Niger a cédée en concession à un investisseur privé des Emirats Arabes Unis. Ancienne station avicole d'Etat située sur un terrain de 40 ha délimité par un grillage, la ferme avicole de Goudel dispose de 8 poulaillers (600 et 300 m<sup>2</sup>), 3 poussinières, un magasin de stockage de 300 m<sup>2</sup>, des logements, un château d'eau et un groupe électrogène. Elle est aussi raccordée aux réseaux électriques et d'adduction d'eau potable de la ville. Un couvoir, d'une capacité estimée par Jourdain et Bambara (1994) à 1.400.000 poussins par an, est aussi annexé à la ferme mais ne fait pas partie de la concession (Directeur de la production animale au MEIA, 2009, communication personnelle).

L'élevage de pondeuses a démarré en janvier 2008 ; le cheptel est constitué de 23 000 pondeuses âgées de 35 semaines au 23 janvier 2009 (reparties dans 2 poulaillers) et 12 000 poussins-ponte dans un autre poulailler. Les pondeuses sont en cages avec ventilation et hygrométrie contrôlées. Aucun accès aux poulaillers n'est autorisé aux tiers. Six manœuvres nigériens s'occupent des poulaillers et 3 agents administratifs (un vétérinaire égyptien responsable de la ferme, un comptable philippin et un cadre commercial indien) gèrent la ferme. La ferme importe l'aliment volaille des pays limitrophes du Niger et compte prochainement installer une unité de fabrication d'aliment.. La question de la rentabilité se pose cependant ici, ce que nous ne pouvons toutefois apprécier car le gérant de la ferme considère le taux de ponte comme une information stratégique et secrète.

Soixante dix pour cent de sa production d'œufs sont livrés à des supermarchés, grands hôtels ou restaurants et le reste est vendu sur place à des grossistes et des consommateurs directs à 2 750 F le plateau de 30 œufs. Toute la production est écoulée à Niamey et il n'y a pas d'invendus. Selon le responsable, la production de poulet de chair n'est pas envisagée car le poulet villageois est plus compétitif sur le marché ; l'accroissement de la production d'œufs est envisagée après la résolution du problème de contrefaçon constaté sur le marché: les œufs importés des pays voisins sont estampillés "Goudel" et vendus dans des plateaux violets, identiques à ceux utilisés par ladite ferme. D'ores et déjà, la ferme compte abandonner l'estampillage des œufs à l'encre par l'acquisition d'une machine pour écrire sur les œufs au rayon Laser.

Cette ferme dispose de son propre vétérinaire. Le niveau de biosécurité, en particulier, est élevé avec existence de pédiluve/autoluve à l'entrée, contrôle du motif de présence à l'entrée de la ferme, accès à la ferme soumise à autorisation expresse du responsable, confinement total des pondeuses et nonaccès aux poulaillers. Nous avons cependant déploré la vente d'œufs dans l'enceinte de la ferme (même si c'est dans le magasin le plus proche de l'entrée) car cela permet aux grossistes (qui visitent plusieurs fermes à la fois et sont en contact avec des œufs de toutes origines) d'accéder à la ferme ; l'existence de logements du personnel au sein de la ferme est aussi susceptible d'accroître les risques de biosécurité si des consignes rigoureuses de prévention ne sont pas édictées et appliquées.

Toutes les autres fermes avicoles du Niger sont du secteur 3. Elles sont au nombre de 15 et abritent un effectif de 13 552 pondeuses et 4 400 poulets de chair à la mi-mars 2009.

TABLEAU 5:  
Fermes avicoles du Niger (PC poulets de chair ; PP poules pondeuses)

Aviculteurs	2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	PC	PP	PC	PP	PC	PP	PC	PP	PC	PP	PC	PP
Alou Oumarou*												
Abdou Hamani**												
Harouna Labo (Maradi)		2500		16000		6000		-		7000		4000
Oumarou Hadari (Niamey)								701				
Ibrahim Doudoua (Niamey)								2516				2000
Abdou Ganahi (Niamey)								166		150		250
Ibrahim Mahamadou (Niamey)							450	968				
Thiombiano Yantenma (Niamey)								180		350	200	250
Mathieu Eric (Niamey)								245	600	800		
Abdou Ibrahim (Niamey)								320				
Sani Idi (Niamey)										1300		
Omar Baobab (Niamey)	2500	2500	3000	2500	3000	4000	-	4000	-	-	2000	2000
Mme Mansour (Niamey)								298				
Saadou (Niamey)										500		500
Alio Mahamadou (Niamey)										100		400
Ferme Mme Dan Maradi (Kollo)*												

Source: nos enquêtes

\* données à rechercher

\*\* pintades "Galor"

### 3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver

En novembre 2008, un aviculteur de la Région de Maradi a importé des Pays-Bas 2200 reproducteurs parentaux (1100 de souche chair et 1100 de souche ponte). Ils sont présentement à l'état de poulettes en croissance. Quant aux œufs à couver, leur commerce au Niger est quasiment nul dans le secteur commercial, faute de couvoir fonctionnel. En général, les aviculteurs importent les poussins d'un jour d'Europe ou du Nigeria. Cependant, nous avons constaté dans les statistiques des Douanes des importations de grandes quantités d'œufs déclarés comme œufs à couver (119 tonnes en 2003, 69 tonnes en 2004, 35 tonnes en 2005 et 834 kg en 2006). Tout comme Maizama et al. (2004), nous pensons qu'il s'agit en réalité des œufs de table déclarés comme œufs à couver ; la seule importation d'œufs à couver qui nous a été confirmée par les aviculteurs est celle de 1440 œufs fertiles de pintades "Galor" effectuée en 2007 par un aviculteur de Niamey possédant un incubateur qu'il utilise pour produire des pintadeaux locaux.

### 3.3.2 Viande de poulets de chair

La production du poulet de chair est une spéculation peu prisée par les aviculteurs commerciaux de Niamey car le poulet villageois est plus compétitif et bénéficie de la préférence du consommateur nigérien. Ce poulet, de meilleur goût, est aussi vendu à un poids commercial vif excédant difficilement le kg, ce qui le rend à la portée de la bourse du consommateur. Celui-ci, habitué à marchander le poulet à l'unité et non au kg, trouve hors de prix un poulet de chair coûtant 3 à 4 fois plus cher que le poulet local, même si ce dernier pèse 3 à 4 fois moins lourd que lui. Les pondeuses réformées trouvent plus de grâce aux yeux du consommateur car elles ont plus de goût que le poulet de chair et reviennent moins cher. C'est pour toutes ces raisons qu'il n'y a pas de fermes de poulets de chair à Niamey et seuls 1800 poulets de chair ont été produits en 2006 dans deux fermes de pondeuses. En 2007, 2900 poulets de chair ont été produits par les membres du GAP/CUN-E. En 2008 un lot de 200 et deux lots de 2000 poulets de chair ont été élevés à Niamey et Tahoua. Le poulet de chair est abattu entre 50 et 60 jours d'âge à un poids variant de 1,3 à 2 kg ; à Niamey, il faut un mois pour écouler une bande de 1000 poulets de chair auprès des supermarchés à 2500 FCFA le kg.

La situation était certainement différente dans la Région d'Agadez qui disposait en 2007 d'un effectif de 152 507 poulets de chair représentant 26,3% des poulets élevés dans ladite région. Ces poulets ne sont pas élevés dans des fermes avicoles proprement dites mais dans des poulaillers individuels appartenant à des aviculteurs privés ou de groupements associatifs aidés par des projets de développement. Ce marché est plus réceptif au poulet de chair vu le prix assez élevé du poulet local (dont une bonne partie est convoyée depuis les régions limitrophes de Tahoua et Zinder) et l'existence d'une clientèle disposant d'un bon pouvoir d'achat car travaillant dans les sociétés minières.

### 3.3.3 Oeufs de consommation de poules

La production d'œufs de consommation est la principale spéculation des aviculteurs commerciaux au Niger. Elle est réalisée dans des fermes avicoles privées à la périphérie des grandes villes (Niamey, Maradi, Zinder, Tahoua). Ces fermes connaissent une fortune diverse quant à leur conception ; beaucoup d'erreurs ont été relevées par Idi et Ganda Idé (2005) dans :

- l'aménagement spatial des fermes (non-respect de la séparation secteur propre/secteur souillé et de la distance minimale de séparation de 30 m entre les poulaillers ; magasins et logements proches des poulaillers, poulaillers adossés aux murs de clôture...),
- la conception des bâtiments (absence de faîtières, toits ne débordant pas du tout ou pas assez pour limiter la pénétration des rayons du soleil et des eaux de pluie, ouvertures

insuffisantes pour assurer une ventilation optimale, non-respect des proportions longueur/largeur d'où obscurité dans les poulaillers par insuffisance de lumière naturelle, orientation Est-Ouest et parallèlement aux vents dominants généralement pas respectée, pédiluve construit à l'extérieur, murs intérieurs non lisses, généralement non enduits de chaux,

- des mauvaises pratiques aggravent l'impact de ces erreurs: absence de programme lumineux, aménagement intérieur du poulailler non-optimal, insalubrité autour des poulaillers, stockage de litière usagée près des poulaillers, présence d'autres animaux dans les fermes avicoles (poulets locaux, pintades, dindons, oies, pigeons, tourterelles, bovins, caprins, ovins, lapins, cobayes, chiens...), etc.

En général, l'organisation générale de la ferme, la conception des bâtiments ne sont pas optimales et le niveau d'hygiène est bas, en deçà des normes de l'aviculture intensive (Idi et Ganda Idé, 2005). Ces erreurs occasionnent des pertes élevées car durant les périodes de fortes chaleurs, les taux de ponte baissent de manière drastique et on observe également des taux élevés de mortalité des pondeuses ; en outre, le parasitisme cause des dégâts importants.

Creunet (1997) a compté 26 élevages "ayant la possibilité de produire" dont 14 fermes en activité possédant 10 037 poulettes et 5 010 pondeuses (sur une capacité de 83 650 pondeuses) produisant 983 000 œufs (par an, Note des auteurs) ; parmi eux, 3 aviculteurs élevaient en plus des pondeuses, respectivement, 8 000, 1 700 et 200 poulets de chair. Maizama et al. (2003) ont rapporté l'existence de 32 fermes avicoles au Niger en 2003 dont 25 à Niamey ; 17 fermes de Niamey sont situées à la rive droite du fleuve Niger qui constitue une zone de concentration de l'aviculture intensive. Mais de plus en plus de producteurs s'installent à la rive gauche sur la route de Filingué et au delà de l'Aéroport Diiori Hamani (9 fermes en 2006). En général les fermes sont situées près de la ville et sont d'un accès facile. Les fermes à l'intérieur du pays sont situées en pleine ville, sauf celle de Maradi, sise à 3 km de la ville ; les fermes ont une superficie variant de 142 à 150 000 m<sup>2</sup> et emploient 1 ou 2 ouvriers agricoles ; 1 ferme sur 2 bénéficie du suivi d'un technicien avicole les premières semaines au démarrage de bandes et lorsque surviennent de grosses mortalités (Maizama et al., 2003). Les fermes de pondeuses souffrent généralement d'un problème de technicité : mauvais démarrage des poulettes (problèmes sanitaires ou d'alimentation), d'où l'arrivée des poulettes à l'âge de ponte avec un poids non idéal.

Les aviculteurs, en dehors de 2 ou 3 cadres de l'Élevage, n'ont généralement pas eu de formation en aviculture quand ils se sont lancés dans le métier. L'aviculture est très souvent pour eux une activité secondaire dans laquelle ils investissent le bénéfice tiré d'autres activités (sauf pour un ou deux cas). Leur nombre a varié beaucoup en fonction des conjonctures favorables ou défavorables à l'aviculture. A notre humble avis, l'aviculteur intensif peut être défini au Niger comme celui utilisant des souches commerciales de poulet, au minimum 100 individus (en début de bande) élevés selon les normes de l'aviculture intensive avec pour objectif principal la recherche du profit. Pour le GAP/CUN-E, l'aviculteur commercial est celui qui possède au moins 10 sujets de souche commerciale qu'il élève selon les techniques modernes (aliment composé, vaccins) (Abdou Ganahi, 2009 ; communication personnelle). Creunet (1997) a exclu de son enquête tous les aviculteurs possédant 50 à 100 sujets ; elle a recensé 14 aviculteurs en activité dans la Communauté urbaine de Niamey. Maizama et al. (2003) ont recensé 32 aviculteurs au Niger en 2003 : 25 à Niamey, 2 à Maradi et à Tahoua, 1 à Dosso, Zinder et Tchirozérine. En 2006, à notre connaissance, seuls 10 aviculteurs étaient en activité dont 9 à Niamey et 1 à Maradi (Idi et Ganda Idé, 2006).

En général, la plupart des aviculteurs rechignent à dire leur production d'œufs pour des raisons culturelles (on peut ainsi calculer leur revenu) entre autres. Maizama et al. (2004) ont estimé la production d'œufs au Niger à 4,5 millions d'unités par an pour environ 30 000 pondeuses. En 2007, la FAO a estimé la production d'œufs au Niger à 290 millions d'unités pour 25 millions de volailles ; la production du secteur commercial a été estimée à 3 650 000 œufs (FAOSTAT, janvier 2009). A titre illustratif, le plus grand aviculteur de Niamey (en termes de nombre de sujets) nous a résumé ses effectifs et leur production dans le tableau ci-après :



**TABEAU 6:**  
**Effectif et production d'œufs de la ferme avicole de Baobab**

Année	Pondeuse	Poulet de chair	Production d'œufs
2000	700	500	17 905
2001	1 500	1 500	361 880
2002	2 000	1 500	489 600
2003	2 500	2 500	593 548
2004	2 500	3 000	584 400
2005	4 000	3 000	1 036 800
2006	4 000	0	887 760
2007	0	0	0
2008	2 000	2 000	234 000

Source: nos enquêtes

En 2006, cette ferme attendait l'arrivée d'une commande de 3 000 poussins ponte d'un couvoir français quand la grippe aviaire était apparue en France qui était dès lors entrée dans la catégorie des pays infectés. La commande avait donc été annulée et la ferme n'avait pu renouveler son cheptel, enregistrant ainsi une production d'œufs nulle en 2007. Quant au plus grand aviculteur du Niger (sa ferme est localisée à 3 km de la ville de Maradi), il a produit 900 000 œufs en 2005 avec un effectif de 9 500 pondeuses et 1 752 000 œufs en 2008 avec un effectif de 7 000 pondeuses.

### 3.3.4 Autres espèces

Un mélagriculteur pionnier de Niamey élève la pintade en intensif (poulaillers fermés, ventilation dynamique, programme lumineux...). Généralement, il achète au marché, durant la saison de pluies, des œufs de pintade tout-venant et les incube. Cependant, le taux de mortalité est très élevé (sur 1000 pintadeaux éclos, seuls 300 arrivent à l'âge adulte). En 2007, cet aviculteur a importé 1440 œufs à couvrir de pintades « Galor ». La mortalité a été moindre chez les pintadeaux « Galor ».

## 3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR

*Distribution des poulets et autres espèces de volailles : voir cartes en annexe 5*

L'élevage villageois, en liberté ou de basse-cour est le plus prédominant au Niger. Il concerne 11 855 247 sujets soit 97,2% du cheptel national. Les animaux sont laissés en divagation permanente du matin au soir à la recherche de la nourriture (restes de cuisine, insectes, grains de céréales,..) ; en saison sèche, l'aviculteur fournit de l'eau et du son ou des grains de céréales déclassés. La nuit, les oiseaux s'abritent sous les greniers, dans une cuisine ou une chambre, se perchent sur les hangars ou un arbre. Le poulailler, généralement en matériaux locaux, abritait la nuit les poules et leurs couvées de poussins et/ou pintadeaux. Ce type d'élevage joue un rôle important dans le système de production agricole ; en effet, la volaille est utilisée comme source de cash pour l'achat des produits de première nécessité, des semences et même pour le paiement des impôts. A ce titre, il contribue grandement à la sécurité alimentaire des ménages (Idi, 1996). En outre, c'est un bon levier pour sortir de la pauvreté ; en effet, il est connu au Niger que les producteurs qui ont tout perdu après une sécheresse ou autre catastrophe naturelle recourent à l'élevage de volaille qui leur permettra plus tard d'acquérir des petits ruminants, puis de gros ruminants. L'aviculture villageoise, excellent outil de lutte contre la pauvreté, est toujours incluse dans

les activités des ONG, mais faute d'une approche holistique permettant d'en maîtriser tous les facteurs, ces opérations échouent fréquemment et ces organisations se découragent. Ceci explique aussi le faible nombre d'activités de développement au Niger dans un secteur aussi porteur.

La volaille élevée appartient surtout aux hommes (48%) puis aux enfants (28%) et aux femmes (24%) (RGAC, 2008). Cependant, bien que les hommes possèdent plus de volaille, ce sont surtout les femmes et les enfants qui s'en occupent car ce sont eux qui sont fréquemment présents au foyer (Abdou, 1992). Habituellement, chaque membre du ménage s'occupe de sa volaille et de celle des autres. Prost (1987) a rapporté que 84,5% des hommes interrogés et seulement 24% des femmes interviewées possédaient des poulets dans la région de Maradi ; par contre, 64,2 % des hommes, 61,2% des femmes et 65,7% des enfants avaient déclaré s'occuper de la volaille dans le ménage. L'aviculture villageoise est donc une activité familiale qui joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté des ménages ruraux vulnérables, notamment ceux où les femmes sont chefs de ménage. Quant à la pintade, elle est généralement la propriété des hommes (68,1%) et des enfants (18,1%), les femmes n'en possédant que 13,8% (RGAC, 2008). Pour ILLA KANE (2005), le souci d'éviter des conflits entre femmes (que peut générer l'élevage des pintades au sein du village, particulièrement en période de ponte, car chaque troupeau possède un nid de ponte collectif, Note des auteurs) et surtout sa plus grande valeur marchande par rapport au poulet local peuvent expliquer la mainmise des hommes sur cette activité.

### 3.4.1 Poulets

Les poulets représentent 57,5% des espèces élevées au Niger et 74% de la volaille consommée (RGAC, 2008). La CUN a la densité la plus élevée (372 poulets/km<sup>2</sup> dont une bonne partie de poulets commerciaux), suivie des régions de Dosso (30 à 40 poulets/km<sup>2</sup> entièrement constitués de poulets locaux) et de Maradi (30 à 40 poulets/km<sup>2</sup>). Le poulet local est très fortement métissé avec les races européennes à tel point que les spécialistes se demandent si le poulet local du Niger existe encore. En effet, après les opérations coqs, œufs de race, poulaillers scolaires et autres actions visant à augmenter la productivité des poulets locaux en apportant des gènes étrangers, les paysans sont demeurés fortement demandeurs de ces beaux phénotypes donnant des métis de grande taille. Ils ont donc continué à introduire ces races européennes, puis des souches commerciales dans leurs troupeaux par des acquisitions dans les stations avicoles d'Etat puis dans les fermes avicoles privées. Actuellement, il s'est développé un commerce lucratif de poussins d'un jour en provenance du Nigeria (malgré la circulation du virus de la grippe aviaire au Nigeria et les mesures d'interdiction des importations de produits avicoles de ce pays), poussins que les producteurs achètent au marché ou au coin de la rue. L'absorption des races locales rustiques par les sujets exotiques entraîne une diminution de la résistance naturelle du cheptel aux maladies auxquelles l'aviculture villageoise paie actuellement un lourd tribut.

### 3.4.2 Autres espèces

La **pintade** est la deuxième espèce la plus élevée au Niger avec 26% du cheptel avicole. Cet oiseau a une grande valeur marchande car il est très prisé par le consommateur nigérien qui lui trouve un goût de gibier. Bien qu'on la retrouve dans tout le pays, l'élevage de la pintade (méléagriculture) est très pratiqué dans les régions de Dosso (Départements de Filingué, Loga, Boboye), Maradi (Départements d'Aguié, Tessaoua), Zinder (Départements de Mirriah, Magaria, Matamèye) et Tahoua (Départements d'Illéla, Madaoua, Bouza). En plus de la capitale, Niamey (163 pintades/km<sup>2</sup>), ces 3 premières régions ont effectivement les plus grandes densités de pintades. La pintade a une prédilection pour les terres marginales à faible concentration humaine où elle divague sur toute la journée à la recherche de sa nourriture. C'est l'élevage favori des éleveurs semi-sédentarisés ou en voie de sédentarisation. La nuit, elle campe assez loin des humains de préférence en groupe sur un très grand arbre.

Le **pigeon** est la troisième espèce de basse-cour élevée au Niger avec 15% de l'effectif. Cependant, en dehors de la CUN (258 pigeons/ km<sup>2</sup>), les densités régionales ne sont pas très élevées et vont de 3 à 6 pigeons/km<sup>2</sup> pour les régions de Dosso et Maradi et 1 à 3 pour les

régions de Zinder et Tillabéri. Avant le recensement de la volaille, on ne soupçonnait pas l'importance de cette espèce dans le cheptel avicole au Niger. Son élevage est l'apanage des enfants qui possèdent 83,3% des pigeons (RGAC, 2008). Le pigeonnier est construit en terre battue et on y place des petits canaris à l'intérieur pour servir de nids. Le récipient servant d'abreuvoir est généralement placé sur une surélévation devant le pigeonnier. Pour le reste, le pigeon parcourt de longues distances pour se procurer sa subsistance.

Le **canard** est la quatrième espèce élevée au Niger avec 3,5% des effectifs. Ce sont les régions qui prédominent pour les autres espèces de volaille qui disposent aussi les 4 plus grands effectifs de canards (Zinder, Dosso, Tahoua et Maradi). Après la CUN (25 canards/km<sup>2</sup>), ce sont ces régions qui abritent aussi les plus grandes densités (Dosso et Maradi, 1 à 2 canards/km<sup>2</sup>, Zinder et Tahoua, 0,2 à 1 canard/km<sup>2</sup>). Il faudrait enfin signaler que seuls le poulet et la pintade ont fait l'objet d'opérations de développement de la part des Pouvoirs publics ou des partenaires au développement.

Les **dindons** sont généralement élevés à titre ornamental au Niger mais ils entrent de plus en plus dans les habitudes alimentaires des Nigériens citadins avec l'importation de cuisses de dindons congelées. C'est ainsi que des producteurs élèvent quelques unités avec un objectif commercial. Les régions de Tahoua et Zinder abritent 78,2% des effectifs de dindons (56,8% à Tahoua et 21,4% à Zinder). Après la capitale, c'est la Région de Tahoua qui a la plus grande densité (0,10 à 0,15 dindons/km<sup>2</sup>) suivies de celles de Maradi, puis Zinder et Dosso.

On trouve les **oies** généralement dans les villes où elles agrémentent les concessions de citoyens fortunés ; 90% des effectifs sont dans les régions de Zinder, Tahoua et Maradi (44,7% à Zinder, 36,7% à Tahoua et 8,7% à Maradi). En dehors de ces régions et de la CUN, le reste du pays est pratiquement vide d'oies avec des densités de 0 à 0,02 oies/km<sup>2</sup>).

### 3.4.3 Première étude de cas : Communauté urbaine de Niamey

<b>Date de l'étude de cas:</b>	12 au 18 janvier 2009
<b>Localisation de la zone:</b>	La Communauté urbaine de Niamey (CUN) est située dans la partie Ouest du pays sur les bords du fleuve Niger.
	N 13°30.832' E 002°06.532' (Hôtel de ville)
<b>Chiffres de la population humaine:</b>	Selon les projections 2008 du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2001), la population de la CUN est estimée à 901 356 habitants en 2008 ; Niamey compterait 2 à 2,5 millions d'habitants en 2025.
<b>Chiffres du cheptel avicole:</b>	Niamey abrite 219 437 volailles dont 12 027 pondeuses, 11 603 poulets de chair, 73 954 poulets villageois, 42 839 pintades, 6 713 canards, 67 720 pigeons, 689 dindons, 936 oies et 2 957 autres types de volaille domestique-paons, hybrides poulet-pintade, etc.- (MEIA, 2008).

#### Description de la localité :

Petit village de pêcheurs et d'agriculteurs, Niamey est devenue la capitale du Niger en 1926. Le relief est uniformément plat à l'exception des abords immédiats du lit du fleuve Niger où il est vallonné. Le territoire de cette cité s'étend aujourd'hui sur 364 km<sup>2</sup> divisés en 5 communes urbaines (I à V) ; cependant la Commune V, située sur la rive droite du fleuve, comporte de larges superficies à vocation agricole, notamment la majorité des fermes avicoles périurbaines.

#### Description du secteur avicole de la localité :

Il peut être subdivisé en 2 sous-secteurs, l'aviculture extensive ou familiale ou de basse-cour et l'aviculture intensive ou commerciale :

- **le sous-secteur familial ou de basse-cour** est numériquement le plus important avec un effectif de 195 808 volailles, toutes espèces confondues. L'aviculture familiale ou villageoise ou de basse-cour est surtout pratiquée dans les villages à la périphérie de la ville ; cependant, les foyers citadins disposent quelque fois de basse-cour destinée à l'autoconsommation familiale. L'effectif moyen du troupeau de volailles dans la CUN est de 5 à 6 volailles par ménage (RGAC, 2008). Ce type de production est caractérisé par l'absence ou la fourniture de peu d'intrants et d'un investissement minimal, la volaille se sustentant généralement par divagation et reçoit les restes de cuisine,
- **le sous-secteur commercial** est composé de fermes avicoles modernes dont le nombre a varié de manière conjoncturelle depuis 1982, date de création de la Coopérative des aviculteurs de Niamey par 28 membres. Au démarrage du projet de développement "Filière avicole moderne" en 1985, l'Etat a construit la station avicole de Goudel, un couvoir d'une capacité d'un million et demi de poussins par an, 2 usines d'aliments de bétail d'une capacité de 11 000 tonnes par an chacune et a beaucoup subventionné les aviculteurs de Niamey organisés en coopérative à laquelle étaient fournis intrants avicoles et conseils techniques. En outre, la production d'œufs de la coopérative était commercialisée par ledit projet (Maizama et al., 2003). La fin du projet fut suivie d'une longue phase de stagnation de la production avicole commerciale et la prépondérance des importations d'œufs des pays de la sous-région Ouest-africaine. La dévaluation du F CFA en 1994 entraîna un regain d'intérêt pour l'aviculture commerciale et de nouveaux investisseurs apparurent. Il y'avait 9 aviculteurs en activité dans la CUN en février 2006 lorsque la grippe aviaire fut diagnostiquée au Niger chez la volaille locale dans deux villages proches de la frontière avec Nigeria ; 8 ont réformé leurs pondeuses au bout de quelques mois. Les mesures prises pour endiguer cette épizootie notamment l'interdiction d'importation de poussins d'un jour et la désaffection du consommateur pour les produits avicoles, portèrent un coup dur à l'aviculture commerciale dans la CUN. En janvier 2009, 19 aviculteurs sont en activité à Niamey. Ces fermes ont un effectif compris entre 100 et 6000 sujets, généralement des

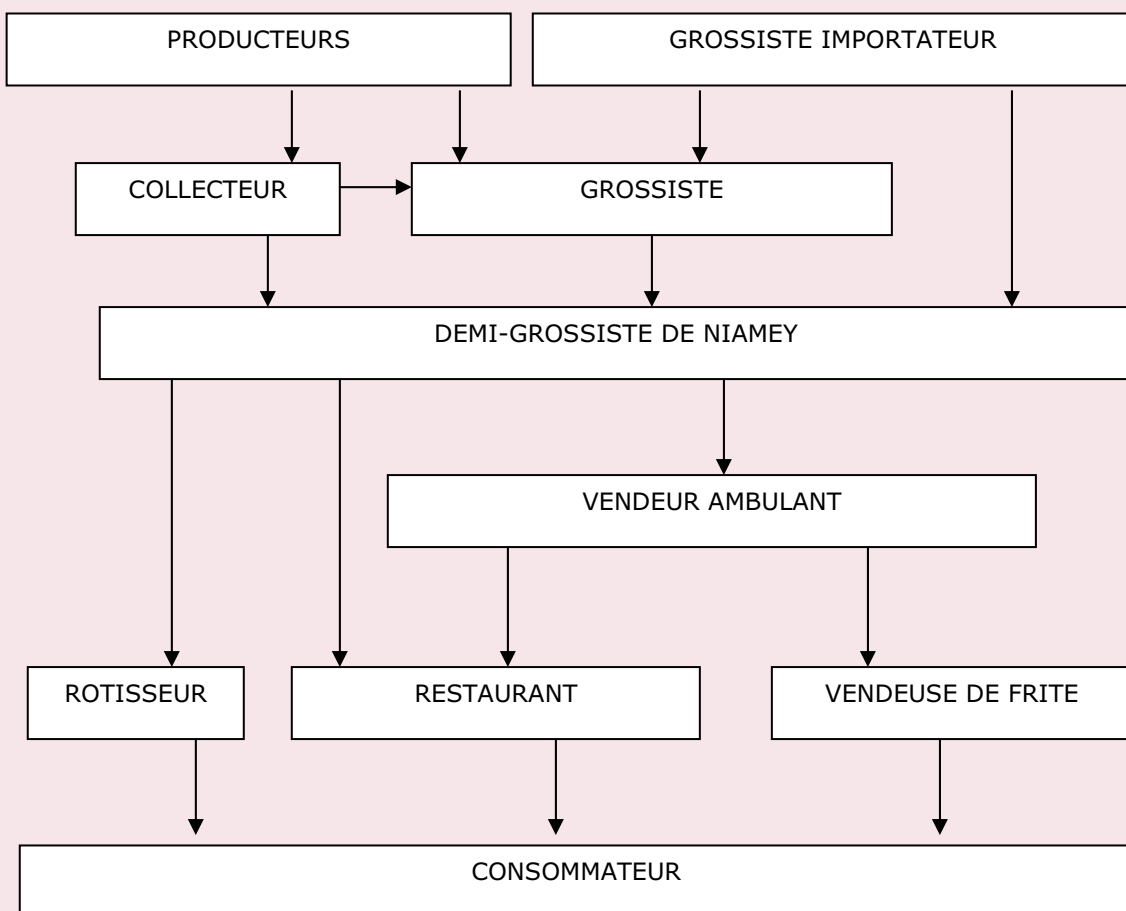
pondeuses. Le poulet de chair est élevé occasionnellement dans les élevages de pondeuses à l'approche des périodes de forte consommation (jeûne musulman du mois de Ramadan, fêtes religieuses, nouvel an). Le niveau de biosécurité dans ces fermes est généralement très bas, les employés étant le plus souvent analphabètes, profanes et mal rémunérés.

#### **Analyse de la filière avicole de cette localité :**

La filière avicole à Niamey est caractérisée par la multiplicité d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Dans le sous-secteur familial ou de basse-cour, le producteur constitue son troupeau le plus souvent grâce aux dons familiaux. En effet, les coutumes locales ont créé de nombreuses occasions où l'individu reçoit des cadeaux en nature dont la volaille. Ainsi, dès le jeune âge, le récipiendaire apprend-il à élever la volaille qu'il vend épisodiquement pour satisfaire ses besoins en cash. Ces oiseaux sont vendus au village ou au marché hebdomadaire à des collecteurs ambulants qui font le tour des villages les jours ordinaires ou se postent, le jour de marché hebdomadaire, aux carrefours stratégiques menant à la place du marché pour acquérir de la volaille auprès des producteurs venant l'écouler au marché. Le marchandage avec le producteur se fait généralement à la pièce ou en gros si le producteur présentant plusieurs volailles trouve le prix de gros plus avantageux. Les collecteurs vendent toujours leur stock de volaille en gros aux marchands de volaille qui viennent de Niamey les jours de marché pour acquérir la volaille (poulets, pintades, canards, pigeons). Les marges bénéficiaires déclarées par les collecteurs ambulants vont de 50 à 100 F CFA par tête. Cependant, certains producteurs vont directement vendre leur volaille aux marchands de volaille de Niamey, espérant y gagner un meilleur prix. Les autres acteurs de la commercialisation des produits avicoles dans la CUN sont :

- **les importateurs-grossistes** : ils achètent la volaille et les œufs de pintades (disponibles en saison de pluies) des marchés hebdomadaires frontaliers au Burkina Faso (Namouno, Kantchari...). La taxe d'entrée au Niger est 50 F CFA par tête. Au Niger, ils partent jusqu'à Konni (à 417 km de Niamey) et à Tahoua (à 600 km de Niamey) chercher la volaille. Les importateurs-grossistes vendent leur cargaison en gros aux demi-grossistes à Niamey ou au marché de Torodi où ils se retrouvent les jours de marché. Avant l'épizootie de grippe aviaire, certains marchands de Niamey vont se ravitailler en poulets au Nigeria (Etats de Sokoto et Kano) ;
- **les demi-grossistes** : ils s'approvisionnent en volailles dans les grands marchés hebdomadaires de volailles (Balleyara, Torodi, Boubon, Yéda...) auprès de collecteurs ambulants villageois et la revendent à Niamey en gros aux vendeurs ambulants ou en détail au consommateur. Ils passent la journée au marché hebdomadaire, achetant à tout-va notamment auprès des producteurs qui viennent négocier avec eux, constituant ainsi de grosses cargaisons de volaille. Leurs relations avec les collecteurs peuvent être du genre patron-employé, où le collecteur reçoit de l'argent et achète les oiseaux pour le marchand de Niamey contre rémunération ou bien le collecteur, disposant de son propre capital, acquiert la marchandise et la revend au demi-grossiste avec une marge bénéficiaire. Dans tous les cas, il y'a une grande fidélité entre le collecteur et son demi-grossiste à tel point qu'un nouveau venu sur le marché hebdomadaire arrive très difficilement à acquérir beaucoup de volailles le jour de marché. A Niamey ces demi-grossistes sont basés dans les principaux marchés de la capitale, Wadata, Katako, Harobanda et Yantala (voir tableau) ; ces marchés ne sont pas spécialisés pour la volaille qui les partage avec les produits de consommation courante. La volaille se retrouve à côté d'autres produits alimentaires, ce qui pose d'importants problèmes de biosécurité ;
- **les revendeurs ambulants** : ce sont généralement de jeunes travailleurs saisonniers qui travaillent pour les demi-grossistes ou sont à leur propre compte. Ils font la vente de porte à porte ou installent parfois des points de vente temporaires loin des marchés. La rémunération des revendeurs ambulants est la marge bénéficiaire qu'ils obtiennent en sus du prix fixé par le demi-grossiste. Cette marge se situe entre 100 et 250 F CFA par poulet ;
- d'autres acteurs de la filière avicole peuvent s'interposer entre le vendeur des produits avicoles et le consommateur : ce sont **les "transformateurs" de volaille et d'œufs** (rôtisseurs, restaurateurs, vendeurs de petit déjeuner ou d'œufs cuits...) ; ils ajoutent de la plus-value aux produits (500 F CFA déclarés par pintade rôtie, par exemple) en les apprêtant à la consommation directe. Ces commerces sont légion dans la ville de Niamey avec beaucoup de perspectives de croissance depuis l'instauration de la journée de travail continue dans les établissements publics.

Figure 10 : Circuit de commercialisation de volailles locales vivantes



Le circuit de commercialisation des produits du sous-secteur commercial (œufs produits localement, pondeuses réformées et poulet de chair) comporte moins d'intermédiaires ; en général, les aviculteurs vendent directement au supermarché ou au transformateur ; cependant, il existe des vendeurs d'œufs qui se ravitaillent dans les fermes avicoles pour les revendre aux "transformateurs". Le commerce d'œufs importés comporte plus d'intermédiaires avec des grossistes, demi-grossistes et revendeurs.

La filière avicole de la CUN se caractérise par son dynamisme : tout le long de la semaine, d'énormes cargaisons de volailles entrent dans la capitale en provenance des marchés hebdomadaires de villages fournisseurs et du Burkina Faso. Niamey est le plus grand centre consommateur de viande blanche au Niger et la demande n'y est pas satisfaite (Idi, 1996). Lors des fêtes, la demande en volailles est très forte et les prix atteignent des sommets ; il n'est pas rare durant ces périodes d'épuiser tout le stock de volailles locales, de poulets de chair et de pondeuses réformées disponibles sur le marché. Le poulet villageois est très compétitif et handicape le développement de l'élevage du poulet de chair tandis que la pintade locale jouit de la préférence du consommateur nigérien et demeure la viande de choix lors des repas de fête. Cependant, le poulet de chair et les pondeuses réformées trouvent aussi preneur, surtout lors des périodes de fête.

L'aviculture familiale ou de basse-cour souffre de beaucoup de handicaps dont l'absence d'habitat, d'une alimentation conséquente, de soins zootechniques et médicaux et le lourd tribut prélevé par les maladies. L'aviculture commerciale, quant à elle, comporte beaucoup de goulots d'étranglement dont l'aliment (approvisionnement irrégulier, prix fluctuants, qualité, distribution en quantité...), les problèmes sanitaires, la fourniture en poussins, le manque d'organisation du secteur, l'absence de technicité des acteurs, la gestion non optimale et le déficit d'appui des Pouvoirs publics. Toutefois, les très bonnes perspectives qui se dessinent pour le secteur avicole de la capitale, ne serait-ce que la croissance continue de la population urbaine, militent pour une attention soutenue de l'Etat à ce secteur et une meilleure organisation des professionnels du secteur.

Les marchands de volaille de Niamey sont, pour la plupart, ressortissants du Département de Loga (Région de Dosso), une zone grande productrice de volailles et spécialisée dans l'élevage de la pintade.

### 3.4.4. Deuxième étude de cas : Région de Tahoua

<b>Date de l'étude de cas:</b>	27 au 31 janvier 2009
<b>Localisation de la zone:</b>	La région de Tahoua est située au Nord-Est du Niger. Elle partage ses frontières avec la région d'Agadez au Nord, le Nigeria au Sud, la région de Maradi à l'Est, les régions de Tillabéry et de Dosso ainsi que la République du Mali à l'Ouest. Sa superficie est estimée à 113 371 km <sup>2</sup> .
	N 14°53.928' E : 005°16.102' (Gouvernorat de région).
<b>Chiffres de la population humaine:</b>	Estimée à 2 480 719 habitants par le dernier recensement général de la population (RGPH, 2001). Le taux de croît est de l'ordre de 3,21%. La taille moyenne des ménages est de 6,2. Enfin, 29% de cette population est jugée extrêmement pauvre par l'étude relative à la mesure de la pauvreté (Monographie de la région de Tahoua, 2008).
<b>Chiffres du cheptel avicole:</b>	Estimé à 2 005 742 sujets par le RGAC (2008). Il est constitué principalement par les poulets villageois (1 074 354) et exotiques (3 756), les pintades (506 069), les canards (86 991), les pigeons (309 114), les dindons (15 993) et les oies (9 466) soit au total 2 005 742 sujets. La Région de Tahoua présente aussi dans sa partie septentrionale (Départements d'Abalak et de Tchintabaraden) des écosystèmes plus ou moins favorables au développement d'une faune sauvage représentée par des oies et des outardes.

#### Description du sous-secteur avicole commercial:

L'aviculture commerciale est une activité récente à Tahoua. Elle a contribué dans les années 80 à l'approvisionnement des villes minières de la Région d'Agadez en produits avicoles (œufs surtout). En effet, en 1985, la Station avicole de Dosso a aidé le premier aviculteur privé de la région à s'installer. Elle lui avait vendu 1000 poulettes Leghorn prêtes à pondre et le ravitaillait régulièrement en aliment contre rémunération. De 2003 à 2008, 6 aviculteurs commerciaux ont été recensés. Les fermes qu'ils détiennent appartiennent toutes au secteur 3 de la classification de la FAO. La taille des élevages varie de 200 à 2 000 sujets par élevage. De tous ces aviculteurs, 2 ont produit en 2008, les 5 autres ayant abandonné l'activité depuis 2003. Ces producteurs étaient pour la plupart des commerçants n'ayant aucune expérience dans l'activité. Un seul a fait une fois appel aux services d'un expatrié (ayant des connaissances en aviculture) pour la gestion de sa ferme. Deux types de productions sont pratiqués par les éleveurs :

- l'élevage de poules pondeuses qui est le plus dominant car pratiqué par tous les aviculteurs,
- l'élevage de poulets de chair pratiqué par un seul éleveur en 2008.

TABLEAU 7 : Effectif du cheptel avicole commercial

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pondeuses	2000	-	-	-	-	200
Poulets de chair	200	-	-	-	-	2200
Total	2200	-	-	-	-	2400

Source : nos enquêtes

### Commerce et circuits de commercialisation :

Les importations concernent surtout les œufs de consommation et les intrants avicoles (aliment, poussins d'un jour, produits vétérinaires). L'absence d'unité de production d'aliment volaille et de poussins d'un jour a beaucoup encouragé les importations. La principale source d'approvisionnement des éleveurs locaux est le Nigeria, plus précisément les villes nigérianes de Sokoto, Illela et Jos. Les œufs de consommation proviennent également des mêmes villes du Nigeria et rarement d'Algérie (ville de Tamanrasset). En effet, devant l'incapacité du secteur commercial de satisfaire la demande locale, un circuit d'importation d'œufs de consommation s'est développé en provenance de ces deux pays. Dans la Commune urbaine de Tahoua, 6 importateurs d'œufs de consommation ont été dénombrés. Bien que ces œufs importés ne soient pas appréciés par les consommateurs, la facilité avec laquelle ils pénètrent au Niger fait qu'ils inondent le marché. En moyenne chaque importateur peut faire entrer 110 plateaux soit 19 800 œufs par semaine.

Le circuit de commercialisation est simple et bien organisé. Actuellement, le circuit dominant est celui des œufs de consommation importés du Nigeria. Le circuit de commercialisation des œufs venant d'Algérie est très aléatoire. De manière générale, le circuit de commercialisation est constitué des acteurs suivants :

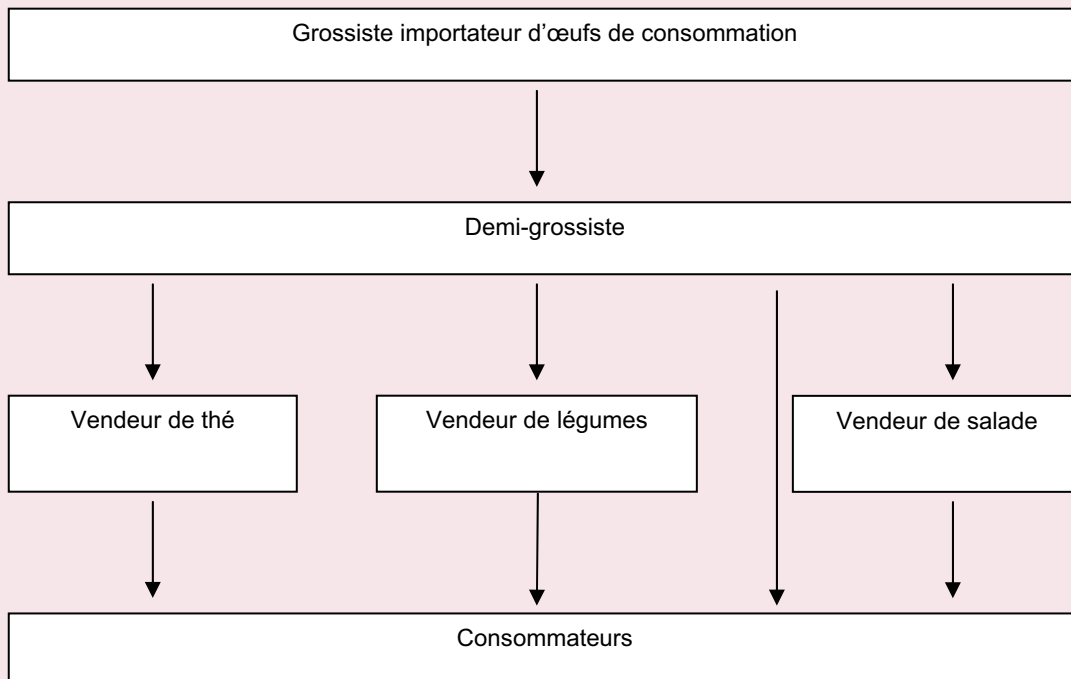
les grossistes importateurs,

les demi-grossistes, qui peuvent soit travailler pour le grossiste, soit pour leur propre compte, ils peuvent prendre la marchandise à crédit et payer après la vente,

les détaillants : ce sont surtout les vendeurs de thé, les vendeurs de salade et les vendeurs de légumes,

les vendeurs ambulants.

Figure 11 : Circuit de commercialisation des œufs de consommation importés.



Le circuit de commercialisation des œufs de consommation produits localement diffère un peu de celui-ci : le grossiste est remplacé par le producteur et le demi-grossiste disparaît.



### **Description du sous-secteur avicole familial ou de basse-cour :**

C'est le sous secteur le plus important en effectifs et en nombre d'éleveurs. L'aviculture familiale ou de basse-cour est une activité très répandue en milieu rural. Elle est pratiquée aussi bien par les hommes, les femmes que par les enfants. Dans les villages visités, presque tous les ménages enquêtés élèvent des oiseaux (poulets, pintades...). En moyenne chaque ménage possède jusqu'à 20 oiseaux. L'élevage de volailles est une activité importante dans l'économie des ménages :

- il est la principale source de protéines par les produits (viande, œufs) qu'il génère,
- les revenus provenant de la vente des produits avicoles permettent d'assurer les petites dépenses quotidiennes du ménage (achat de condiments, de petites friandises et d'habits pour les enfants, dépenses au cours des cérémonies). En période de soudure, les revenus `issus de la vente de poulets servent à l'acquisition de céréales pour le ménage.

### **Producteurs et les types de productions :**

L'aviculture familiale ou de basse-cour est une activité secondaire du paysan. C'est une activité pratiquée dans toute la région à des degrés divers à cause probablement du facteur climat. Les fortes concentrations de volailles sont observées dans les départements d'Illéla, Madaoua, Bouza, et Birni N'Konni. Les principales productions sont : la viande (production dominante) et les œufs de pintade en saison des pluies. Les techniques de production utilisées par l'aviculteur de basse-cour sont sommaires : volailles à faible potentiel génétique, non-respect des conditions d'hygiène et sanitaires des volailles. L'aviculteur de basse-cour fait très peu d'investissements sur le plan alimentaire (achat de son de céréales), sanitaire et technique. Dans toute la région, des ONG et projets de développement ont tenté d'améliorer l'aviculture familiale ou de basse-cour par l'introduction de races exotiques de volailles (poules et coqs de race) et l'amélioration de la santé des oiseaux.

### **Commerce et circuits de commercialisation :**

Les importations sont surtout l'œuvre de certains commerçants de volaille. Ce ne sont pas de grandes quantités ; elles concernent uniquement le dindon vif du Nigeria vers le Niger. Les exportations portent sur les volailles vivantes (poulet et pintade vifs) qui sont exportées vers le Nigeria voisin et l'Algérie (très rarement). La Région de Tahoua envoie aussi la volaille vers les régions de Niamey et Agadez. A propos du circuit de commercialisation, l'on peut affirmer que le marché de volailles locales est très important puisqu'il constitue l'unique offre de viande blanche de la région en général et de la Commune urbaine de Tahoua en particulier. En effet, le marché de volailles locales fournit 100% de viande blanche consommée dans cette commune. Il est difficile d'estimer la part de marché des œufs de volailles locales mais on peut, sans risque de se tromper, dire que ces œufs contribuent en partie à l'offre, surtout en saison des pluies.

Le commerce de volaille ne date pas d'aujourd'hui. Son importance est telle qu'il commence à dépasser nos frontières. C'est une activité bien organisée impliquant plusieurs acteurs :

- le collecteur de volaille : il travaille soit pour son propre compte soit pour une tierce personne. Il sillonne les villages (deux ou trois jours avant le jour du marché hebdomadaire) à la recherche de volaille qu'il achète auprès des producteurs villageois. Le prix d'achat varie entre 1000-1250 FCFA le poulet et 1500-2000 F CFA la pintade. Le collecteur peut continuer la collecte le jour du marché en interceptant les producteurs des autres villages qu'il n'a pas visités ou ceux qui espèrent avoir un bon prix en venant au marché
- le grossiste : il a plus de moyens que le collecteur ; Il ne vient que le jour du marché pour rassembler les volailles collectées par les collecteurs travaillant pour lui, le collecteur villageois indépendant ou acheter auprès du producteur. La volaille ainsi collectée est soit convoyée vers les autres régions du pays (Niamey et Agadez sont les destinations les plus dominantes), soit exportée au Nigeria ou en Algérie,
- les demi-grossistes détaillants : ils sont surtout installés dans les centres urbains et s'approvisionnent auprès des collecteurs villageois, ou auprès des grossistes. Ils achètent le poulet à 1250-1500 FCFA, la pintade à 1750-2250 FCFA et 600-750 FCFA la paire de pigeons. Ils réalisent une marge de 250 FCFA environ sur chaque espèce de volaille vendue.

Les principaux clients sont : les rôtisseurs, les restaurateurs et les consommateurs directs. Le circuit de commercialisation des œufs est à peu près le même que celui des oiseaux.

**Impact de la grippe aviaire :**

La Région de Tahoua n'a pas été affectée par le virus de la grippe aviaire. Mais dès que l'information sur les dangers de cette maladie a été propagée, les producteurs se sont empressés de se débarrasser de leurs volailles. Certains les ont abattues et consommées et d'autres les ont tout simplement abattues et enterrées. Il n'y a certes pas eu de saisie de volaille dans la ville de Tahoua, mais la psychose était telle que certains marchands avaient pratiquement bradé leur stock (le prix de volaille a alors chuté de plus de la moitié). Ensuite, le marché avait connu une longue période de léthargie caractérisée par des méventes (le consommateur avait eu tellement peur qu'il ne voulait plus s'approcher de la volaille).

**Analyse de la filière avicole de la région :**

Le secteur avicole est dominé par le sous-secteur familial ou de basse-cour. Il a une productivité très faible. Cependant, il constitue une source de revenus sûrs pour les ruraux et contribue de ce fait à la sécurité alimentaire des ménages. Les conditions dans lesquelles se font l'élevage de volailles locales et la commercialisation de ses produits méritent d'être améliorées sur le plan sanitaire pour une meilleure protection des populations rurales et des consommateurs. Le secteur commercial a connu une brève période de croissance dans les années 90. Il a été arrêté dans sa progression par plusieurs contraintes :

- l'amateurisme des producteurs : les pionniers de l'aviculture de la Région de Tahoua n'avaient aucune expérience de l'élevage des volailles. Ils ont été vite confrontés à de multiples difficultés (santé des volailles, coups de chaleur) qui ne leur ont pas permis de rentabiliser leurs énormes investissements,
- les difficultés d'approvisionnement en intrants avicoles (aliment et poussins d'un jour) : tous les aviculteurs de la région importent les intrants avicoles à partir du Nigeria. Puisqu'il n'existe pas d'importateur grossiste de ces intrants, chaque aviculteur effectue lui-même le déplacement pour s'approvisionner. Ainsi, le coût élevé du transport et les taxes ont engendré une augmentation des coûts de production,
- les aviculteurs qui ont tenté de fabriquer leur propre aliment, ont enregistré des baisses de performances, étant donné qu'ils ne maîtrisaient pas les techniques de fabrication,
- la non-compétitivité de la filière avicole commerciale a été en partie à l'origine de la faillite des producteurs de la région,
- la psychose de la grippe aviaire : l'apparition de la grippe aviaire au Niger a noyé tout espoir de relance de la production avicole dans la région. En effet, les mesures prises ont eu pour principale conséquence la diminution des importations de poussins d'un jour et de l'aliment (mais les poussins sont introduits par contrebande).

### 3.4.5 Troisième étude de cas : Région de Zinder

<b>Date de l'étude de cas:</b>	27 au 31 janvier 2009
<b>Localisation de la zone:</b>	la Région de Zinder est située au centre-Est du Niger. Elle couvre une superficie de 155 778 km <sup>2</sup> . Elle est limitée à l'Est par la région de Diffa, à l'Ouest par la région de Maradi, au Nord par celle d'Agadez et au Sud par la République Fédérale du Nigeria avec laquelle elle partage une frontière longue de près de 300 km.
	N : 13°47.739' E : 008°59.514' (Gouvernorat de la Région de Zinder).
<b>Chiffres de la population humaine:</b>	2 575 261 habitants au dernier recensement général de la population avec un taux de croissance de 3,03% (Monographie de la Région de Zinder, 2008).
<b>Chiffres du cheptel avicole:</b>	La répartition des effectifs du cheptel avicole est la suivante : poulets villageois, 1 971 999 ; pintades, 1 066 642 ; canards, 137 514 ; oies, 11 535 ; pigeons, 368 795 ; dindons, 6 039 et poulets exotiques, 15 168 soit un total de 3 581 489 sujets. La Région de Zinder est leader en nombre de volailles au Niger, devançant les autres régions en nombre de poulets, pintades, canards, pigeons et oies (RGAC, 2008). Nous allons décrire les sous-secteurs commercial et familial ou de basse-cour de l'aviculture de la Région de Zinder.

L'aviculture commerciale à Zinder a commencé avec la construction de la station avicole de Mirriah en 1968. Elle avait pour mission d'améliorer les races locales de volaille par la vulgarisation de souches de volailles exotiques. Ainsi des coqs de race RIR (Rhode Island Red) ont été introduits dans les élevages en remplacement des coqs locaux. A partir de 1978, les activités de la station avicole furent orientées vers la création de fermes pilotes. C'est ainsi que des éleveurs furent choisis dans chaque village puis formés en aviculture (2 à 3 semaines de formation). Chaque aviculteur pilote a reçu à la fin de sa formation 20 poules et 5 coqs. Ce type de ferme existait jusqu'en 1988.

L'aviculteur commercial de Zinder est un privé qui a très peu d'expérience en aviculture. Mais, il fait souvent appel aux services d'élevage pour des conseils techniques. Deux types de productions sont pratiqués par les éleveurs :

- l'élevage de poules pondeuses, qui est le plus dominant car pratiqué par tous les aviculteurs,
- l'élevage de poulet de chair, pratiqué par un seul éleveur.

Malgré les mesures d'interdiction d'importation de produits avicoles de pays infectés en vigueur depuis l'apparition de la grippe aviaire à Magaria, les produits avicoles importés continuent d'inonder le marché local. Les produits avicoles importés sont : les œufs de consommation, la viande de dindon et les poussins d'un jour. Ces produits viennent surtout du Nigeria et du Bénin. Il est difficile pour le service des statistiques d'élevage d'enregistrer les quantités qui traversent la frontière. Les seules données disponibles concernent les saisies de poussins : 1 267 poussins d'un jour sont entrés par la fraude à partir de Magaria, plus de 300 poussins à Kantché pour le seul mois de janvier 2009. Aujourd'hui, toutes les fermes qui élèvent des pondeuses à Zinder ont importé les poussins du Nigeria par des moyens frauduleux car l'interdiction d'importation de produits avicoles des pays infectés par la grippe aviaire est toujours en vigueur. Tous les ingrédients alimentaires pour les volailles commerciales sont importés du Nigeria.

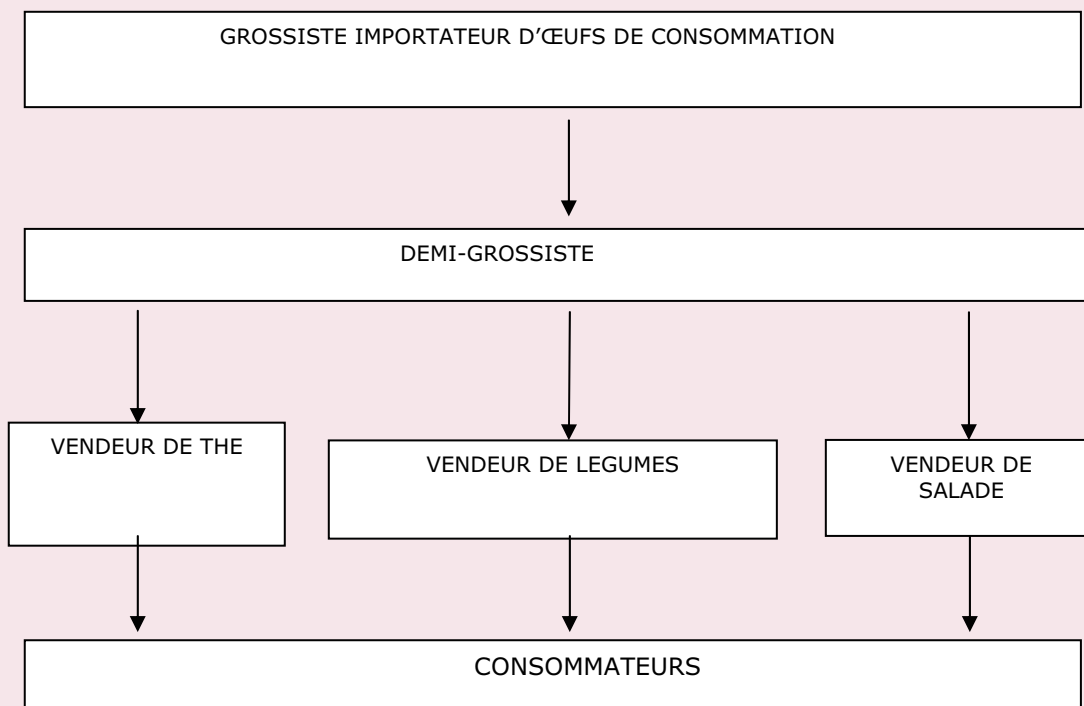
TABLEAU 8:

**Effectifs des cheptels avicoles commerciaux dans la Région de Zinder****P.P.: Poules pondeuses, P.C. : Poulets de chair**

Aviculteur	2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	P.P	P.C	P.P	P.C	P.P	P.C	P.P	P.C	P.P	P.C	P.P	P.C
Souleymane Idi Maïgachi	600		600		600							
Chiam Oumarou	2000										1000	
Mania	800											
Mme Labo					500							
Oumarou Issa					850							
Omar Bandé					1000							
Moutari Maï Madara											350	
Manzo Liman					850						950	
Station avi-cole Mirriah	850			500								

Source : nos enquêtes

Figure 12 : circuit de commercialisation des œufs de consommation



Le circuit de commercialisation des œufs produits localement diffère un peu de ce circuit : le grossiste est remplacé par le producteur et le demi-grossiste disparaît.

Le sous-secteur familial ou de basse-cour joue un rôle important car en plus d'être une source de protéines de haute valeur biologique permettant d'améliorer le régime alimentaire des ruraux, l'élevage des volailles locales est actuellement l'une des meilleures activités génératrices de revenus. Elle est considérée comme la bourse du paysan. Un chef traditionnel local disait « cette année, chaque administré est à mesure de payer ses taxes puisqu'il suffira de vendre un coq pour s'acquitter du montant fixé ». L'élevage des volailles est une activité commune à tous les ruraux. Il est difficile de trouver un ménage qui ne pratique pas cette activité. Les principales productions sont les poulets, les pintades et leurs œufs et les pigeons. Les produits issus des volailles locales nigériennes sont très appréciés des citoyens de la République Fédérale du Nigeria voisine. En effet, ces derniers la considèrent comme un produit "bio". Selon l'agent du SIM Bétail à Zinder, en septembre 2008, le Département de Kantché a exporté 54 770 sujets, celui de Magaria, 47 987 et les communes de Magaria et Mirriah, 7 194 et 2 259 sujets. Malgré la grippe aviaire, les échanges de volailles continuent ; ces chiffres illustrent bien ce phénomène. L'entrée de la volaille du Niger au Nigeria est à la fois l'œuvre des commerçants grossistes nigériens qui l'exportent et des commerçants grossistes du Nigeria qui viennent l'acheter sur les marchés hebdomadaires du Niger. Ces derniers ont des collecteurs au niveau de chaque marché important de volailles du Niger.

Quant aux circuits de commercialisation, le marché de volailles locales est très important puisqu'il constitue l'unique offre de viande de volaille de la Région de Zinder en général et pour la Commune urbaine de Zinder en particulier. Les principaux marchés de volaille de la Région de Zinder sont : Koundoumawa, Dolé (Zinder Commune), Gayi, Bakin Birgi, Matamèye. Le commerce de volailles est une activité très ancienne. C'est une activité bien organisée impliquant plusieurs acteurs. En 1996, certains marchands de volaille de Zinder affirmaient exercer cette activité depuis plusieurs années dont l'un d'eux depuis 40 ans (Idi, 1996). Le circuit de commercialisation des produits avicoles dans la Région de Zinder comporte les mêmes acteurs (collecteur villageois de volaille, grossiste, demi-grossiste détaillant, rôtisseur, restaurateur) que ceux des 2 régions précédentes.

TABLEAU 9:

**Présentation et vente de volailles sur des marchés de volailles (semaine 5-12 janvier 2009).**

Marché	Poulets		Pintades		Canards	
	Présentés	Vendus	Présentées	Vendues	Présentés	Vendus
Koundoumawa	900	900 (100%)	1 060	1060 (100%)	0	0
Zinder (Dolé)	800	694 (86,8%)	360	288 (80%)	0	0
Gayi	607	573 (94,4%)	23	23 (100%)	0	0
Bakin Birgi	405	405 (100%)	9	9 (100%)	0	0
Matamèye	300	300 (100%)	151	151 (100%)	44	44

Source : SIM Bétail Zinder, 2009

On note qu'à l'exception du marché de la Commune de Zinder qui affiche des taux de vente de 80 % toute la volaille qui a été emmenée dans ces marchés cette semaine-là est vendue. Cette forte demande entretient la hausse des prix de volaille qu'on remarque sur la plupart des marchés du Niger après l'épizootie de grippe aviaire. Cela montre qu'il y a une certaine rareté de la volaille. Cette hausse de prix est aussi à lier avec l'inflation généralisée des prix des produits de première nécessité, dont vivriers, durant ces dernières années au Niger.

### 3.5 ANALYSE DE LA FILIERE AVICOLE

L'aviculture au Niger est au stade embryonnaire de son développement. L'aviculture familiale ou de basse-cour a besoin de la résolution des contraintes de production (habitat, alimentation, santé) pour un accroissement significatif de l'offre en poulets villageois. Ainsi, par exemple, rien que la levée de la contrainte "maladie de Newcastle" par une vaccination généralisée des volailles locales pourrait augmenter considérablement les productions avicoles. L'aviculture commerciale est, quant à elle, victime aussi de nombreux goulots d'étranglement tels le manque de fourniture de poussins d'un jour au niveau local, les problèmes d'approvisionnement en aliment volaille, les problèmes d'organisation du secteur, etc. Une fois ces contraintes levées, elle pourrait valablement s'atteler à satisfaire la demande locale en produits avicoles voire exporter dans la sous-région.

Cependant, malgré ces handicaps, la filière des produits avicoles fait montre d'un dynamisme remarquable quant à la commercialisation de ses produits. Comme décrit dans les études de cas, il y'a deux circuits de commercialisation principaux :

- un circuit pour la volaille vivante avec Niamey comme grand centre consommateur de viande blanche qui draine la volaille de tout le pays et des régions du Burkina Faso qui sont frontalières du Niger. Pendant la saison des pluies, les œufs de pintade en provenance du Burkina Faso empruntent le même circuit de commercialisation que la volaille vivante,
- un circuit pour les œufs de consommation où prédomine l'importation. Les œufs produits localement sont écoulés sur place sauf le cas d'un aviculteur de Maradi (à 670 km de Niamey) qui achemine ses œufs dans la capitale par ses propres moyens.

Nous avons remarqué dans les centres urbains une augmentation du prix des volailles après l'épizootie de la grippe aviaire. Les marchands, interrogés par les mass media, affirmaient qu'ils achetaient la volaille cher auprès du producteur. Nous avons effectivement vérifié que la volaille coûte cher même au village. En réponse à nos questions sur les causes de l'augmentation du prix de la volaille, les aviculteurs ont avancé plusieurs raisons :

- « la cherté de la volaille est due à celle des produits alimentaires car il nous faut toujours plus d'argent pour acheter les vivres »,
- « il n'y a plus autant de volailles qu'avant la grippe aviaire »,
- « nous avons beaucoup de poussins mais finalement peu d'adultes à cause des mortalités, donc nous faisons beaucoup d'investissements pour avoir peu d'adultes », « les temps ont changé, donc les prix des poulets aussi ».

#### 3.5.1 Poussins d'un jour

Il n'y a pas de fourniture locale de poussins d'un jour au Niger malgré l'existence d'un couvoir d'une capacité de 1 500 000 poussins par an construit par l'État et opérationnel depuis mai 1989 (Jourdain et Bambara, 1994) mais qui n'a été utilisé que 2 fois (en 1988 pour incuber 3 600 œufs et en 1992 pour 6 000 œufs). Les poussins sont importés principalement de France, de Belgique ou du Nigeria pour les aviculteurs de Niamey et surtout du Nigeria pour les aviculteurs de l'intérieur du pays. Ils arrivent d'Europe par avion ou par la route du Nigeria. Les aviculteurs du GAP-NE (Groupement des aviculteurs privés de Niamey) font des commandes groupées (le nombre de poussins par aviculteur peut s'élever de 100 à 1 500 poussins, en fonction des possibilités financières). A Niamey, il y'a 3 importateurs-grossistes qui importent les poussins du Nigeria et plusieurs à Maradi. Ils prennent des commandes auprès des aviculteurs. Il faut aussi signaler la vente de poussins d'un jour sur les places du marché à destination des élevages familiaux ou villageois. Les détaillants de poussins d'un jour s'approvisionnent auprès des importateurs grossistes.

### 3.5.2 Viande de poulets de chair

Le poulet de chair est une spéculation mineure en aviculture commerciale au Niger. En effet, il n'y a pas de fermes de poulets de chair mais plutôt des élevages de pondeuses où le propriétaire élève des poulets de chair à l'occasion : fêtes, commandes des hôtels ou organisateurs de grands événements. En dehors de ces occasions, le poulet de chair trouve rarement sa place dans un marché dominé par le poulet local, plus compétitif. Ce qui décourage les aviculteurs, c'est l'écoulement de la bande de poulets de chair arrivés à un poids commercial ; il peut prendre plusieurs semaines en dehors des fêtes, ce qui occasionne la diminution de la marge bénéficiaire voire des pertes. En 2008, seuls 4 400 poulets de chair ont été produits au Niger par 3 aviculteurs. Ces poulets sont abattus par l'aviculteur et vendus aux grands hôtels ou restaurants et supermarchés qui en font la commande chez les aviculteurs.

Le poulet local fait l'objet d'un commerce florissant comme décrit précédemment dans les études de cas. Dans tous les maillons du circuit de commercialisation, les acteurs (collecteurs, grossistes, demi-grossistes et revendeurs) avouent une marge bénéficiaire de 50 à 100 F par poulet. Les rôtisseurs font une plus-value de 500F par sujet (poulet ou pintade) dont la moitié représente le prix des intrants (assaisonnements, huile, bois...) utilisés pour apprêter la volaille. Les transactions entre professionnels de la filière se font au prix de gros tandis que le client achète en détail.

### 3.5.3 Oeufs de consommation

Toutes les fermes avicoles commerciales produisent des œufs de consommation qu'elles écoulent facilement. En effet, la production nationale ne satisfait pas la demande, ce qui permet au commerce d'œufs importés des pays voisins (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Algérie) de prospérer. Cependant, la qualité de ces œufs n'est pas toujours bonne, ce qui n'est pas étonnant vu les distances parcourues par ces œufs et l'état des routes qu'ils empruntent. Les œufs importés ne concurrencent réellement pas les œufs locaux car ils sont de qualité nettement inférieure : ils ne sont plus frais, sont déshydratés (à cause de l'évaporation) et ont le blanc et le jaune mélangés (à cause du transport routier) ; en outre, les importateurs ne disposent pas de moyens de stockage adéquats. Mais les œufs importés augmentent l'offre en œufs de consommation sur le marché, cassant ainsi le prix de l'œuf produit sur place ; dans la semaine du 12 mars 2009, un important arrivage d'œufs du Ghana a fait baisser le coût du plateau de 30 œufs produits sur place de 2750 à 2500 F CFA, causant ainsi une perte de 250 F CFA par plateau aux aviculteurs locaux (Oumarou Djibo, 2009 ; communication personnelle). Lors de l'interdiction de l'importation des œufs des pays infectés par la grippe aviaire, le prix de l'œuf à Niamey est passé de 75 FCFA à 133.3 FCFA l'unité. En outre, certains aviculteurs accusent les importateurs d'œufs d'écouler même des résidus de couvoirs (œufs déclassés après le premier mirage). Le consommateur préfère les œufs locaux s'il est bien informé ; c'est pourquoi il a été constaté la vente d'œufs importés dans des plateaux identiques à ceux utilisés par la ferme avicole de Goudel, œufs de surcroît estampillés "Goudel".

Les fermes vendent le plateau de 30 œufs frais de 2500 à 2 750 FCFA au grossiste ou au supermarché. L'œuf se vend de 100 F à 150 FCFA l'unité chez les détaillants (vendeurs de thé, de salade) de la ville de Niamey soit un prix moyen de revient au consommateur final de 3500 FCFA le plateau de 30 œufs ; cependant le client qui commande une omelette paye l'œuf de 150 à 175 F l'unité. Ces détaillants acquièrent ce plateau auprès des grossistes en saison chaude (pendant laquelle les œufs se gâtent rapidement) à 2700 F s'il est importé et à 3000 FCFA s'il est produit localement. En saison froide, les œufs peuvent se conserver longtemps (3 semaines) et coûtent plus cher: 3500 F le plateau d'œufs produits à Niamey et 3250 F le plateau importé. Pendant la saison des pluies, les œufs de pintade débarqués par les grossistes-importateurs sont vendus aux demi-grossistes selon la taille et la demande à 3 œufs à 100 F CFA, 5 œufs à 200 F ou l'unité à 45 ou 50 F CFA. Les demi-grossistes les cèdent aux consommateurs directs, vendeurs de thé ou d'œufs cuits respectivement à 200 F les 5 œufs, 250 F les 5 œufs et 50 F ou 60 F l'unité soit une marge bénéficiaire de 7 à 10 F

CFA par oeuf. Grosso modo, Madame Fouréra Idrissa, demi-grossiste au marché "Namouno" a résumé : « quand nous vendons 5000 F d'œufs, nous gagnons 1000 F dont 500 F pour le plastique servant à ensacher les œufs au client soit un bénéfice net de 500 F ».

#### **3.5.4 Autres espèces**

La pintade, le canard et le pigeon suivent les mêmes circuits de commercialisation que le poulet vif local.



## Chapitre 4

# Commerce, commercialisation et marchés

Le commerce de la volaille et ses produits ne se distingue de la commercialisation du bétail en général que par ses acteurs (qui s’y consacrent spécifiquement) et la nature de ses objets. Les marchés qu’ils occupent sont les mêmes car au Niger on trouve en général tout ce qui se vend légalement dans chaque marché, les marchés ne se distinguant les uns des autres que par la prédominance d’un produit ou d’un groupe de produits (cas surtout des marchés urbains). Dans tous les marchés, un grand espace est réservé au bétail et une place à la volaille, exception faite, pour le cas du bétail, de certains marchés des grandes villes qui tendent vers la spécialisation. Même dans ces marchés, la volaille est toujours présente mais pas les ruminants ; dans ce cas des marchés de bétail sont créés dans les quartiers périphériques. La fréquence hebdomadaire des marchés est de règle presque partout au Niger sauf dans la capitale ou les marchés se tiennent tous les jours.

## 4.1 MARCHÉ NATIONAL

Au Niger, les services de l’élevage distinguent 4 types de marchés à bétail (RGAC, 2008) :

- les marchés de collecte situés à la limite des zones d’élevage des ruminants domestiques,
- les marchés de regroupement situés en zone agricole au sud des zones d’élevage,
- les marchés de consommation situés dans les grandes villes, où s’approvisionnent les citadins,
- les marchés d’exportation d’où sont convoyés les animaux vers les pays voisins ; cette fonction peut être aussi remplie par les marchés de regroupement ou de consommation.

Il y’a 635 marchés à bétail au Niger parmi lesquels 56,5% sont des marchés de collecte, 34,8% sont des marchés de regroupement et 8,7% sont des marchés de consommation (RGAC, 2008). Chaque semaine, le Système d’information sur les marchés à bétail (SIM Bétail) assure la collecte de plusieurs données dont les prix des animaux (parmi lesquels les poulets, les pintades et les œufs de pintade en hivernage) et diffuse l’information sur les ondes à l’intention des producteurs et autres acteurs des filières concernées.

TABLEAU 10:  
Typologie des principaux marchés de bétail suivis par le SIM Bétail-Niger

Région	Collecte	Regroupement	Exportation	Consommation
Agadez	Aderbissinat, Ingall			Arlit, Agadez (Atchidakofato)
Diffa	Baroua, Bouti, Kabaléwa, N’Guelkolo		N’Guigmi	
Dosso		Béla, N’Gonga, Guilladjé	Bagagi, Fadama, Mokko, Tanda	
Maradi	Dakoro, Gararé	Tchadoua, Tessaoua, Mayahi	Gazaoua, Sabon Machi	Maradi commune
Tahoua	Abalak, Ibohamane, Takanamat, Tchintaba-raden	Badaguichiri	Guidan Ider, Tounfafi	Tahoua commune

Tillabéry	Abala, Ayorou, Mangaizé, Bokki	Gothèye, Boubon, Kollo	Balleyara, Torodi	
Niamey				Lazaret (Niamey)
Zinder	Bakin Birgi, Kazoé, Tanout	Guidiguir, Koundoumawa, Soubdou	Matamèye,	Zinder commune
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>6</b>

Source: Saley, 2006

TABLEAU 11:  
**Présentation et vente moyennes de volaille par jour de marché hebdomadaire sur les marchés du SIM Bétail au mois de janvier 2006**

Région	Marché	Poulets			Pintades		
		Présentés	Vendus	Prix moyen (F CFA)	Présentées	Vendues	Prix moyen (F CFA)
Agadez	Aderbissinat	74	74	1 187	19	19	1454
	Ingall	19	19	1 444	0	0	-
	Arlit	379	289	1 514	490	289	1809
	Agadez	103	53	1 450	80	42	1653
	Bouti	0	0	-	0	0	-
	Kabaléwa	104	104	1 603	0	0	-
	N'Guelkolo	246	246	1 342	0	0	-
	Béla	2453	2453	1 123	1217	1217	1414
	N'Gonga	1004	1004	982	90	90	1404
Dosso	Guilladjé	501	497	1 100	172	172	1364
	Bagagi	2117	2117	1140	1199	1199	1338
	Fadama	333	333	900	61	61	1281
	Mokko	6232	6 232	1077	1214	1214	1379
	Tanda	991	991	991	310	310	1351
	Dakoro	491	491	1166	367	367	1455
	Gararé	335	335	1215	289	289	1419
	Tchadoua	369	369	1254	344	344	1387
	Tessaoua	458	458	1112	180	180	1318
Maradi	Mayahi	186	186	1191	0	0	-
	Gazaoua	453	357	1127	712	588	1427
	Sabon Machi	596	596	971	884	884	1395

	Maradi	2084	1128	1382	1313	1026	1543
Tahoua	Abalak	709	677	1233	127	122	1476
	Ibohamane	425	425	922	75	75	1167
	Takanamat	141	141	896	4	4	1049
	Tchintabaradn	62	53	1033	0	0	-
	Badaguichiri	1647	1647	1115	744	744	1287
	Guidan Ider	2450	2280	1000	1219	1172	1307
	Tounfafi	1974	1847	1249	1146	1108	1348
	Tahoua	2750	2568	1160	735	687	1429
	Abala	463	463	1071	15	15	1251
	Ayorou	532	532	1064	13	13	1345
Tilla-béry	Mangaizé	356	356	753	39	39	1304
	Bokki	1451	1451	1310	756	756	1416
	Gothèye	1656	1656	1206	363	363	1510
	Boubon	377	377	1020	76	76	1407
	Kollo	1204	1202	1044	289	289	1500
	Balleyara	5980	5980	1082	2720	2720	1528
	Torodi	1690	1690	1202	1330	1330	1409
Niamey	Niamey	1250	318	1314	872	140	1699
	Bakin Birgi	1267	1267	1188	76	76	1283
	Kazoé	182	182	1452	0	0	-
	Tanout	1370	1370	1510	0	0	-
Zinder	Guidiguir	501	497	1403	172	172	1125
	Koundoumawa	2950	2950	1125	1800	1800	1256
	Soubdou	107	107	1106	0	0	-
	Matamèye	1111	1111	1297	630	630	1464
	N'Guigmi	69	37	2375	0	0	-
	Zinder	1202	1202	971	595	595	1170

Source: Saley, 2006

TABLEAU 12:  
Liste des marchés de volailles de Niamey

**Localisation Marchés à volailles**

Commune I	Yantala : "Habou tegui" marché nouveau
	Yantala : marché traditionnel

	Dar-Es Salam	marché à la fin du pavé
Commune II	Katako	Le chef des marchands de volaille de Niamey exerce dans ce marché
	Petit marché	
	Marché de Lazaret	
Commune III	Nouveau marché	
	Grand marché	Namouno, débarcadère des œufs de pintade en provenance du Burkina Faso
	Marché des céréales	
	Marché Bonkaney	
Commune IV	Wadata	le plus grand marché de volailles de Niamey
	Marché de Gamkallé	
	Marché de Talladjé	
	Marché de Aéroport	
Commune V	“Sayi Tessam”	gare routière de Say
	Marché Rive-Droite	sur la route de la pharmacie populaire

II n'existe pas, à notre connaissance, de marché pour la volaille uniquement. Celle-ci se retrouve toujours à côté des produits alimentaires, ce qui pose des problèmes de biosécurité des consommateurs. Dans les marchés hebdomadaires villageois, les oiseaux sont posés par terre aux pieds des vendeurs et acheteurs puis chargés dans des cages en matériaux locaux (cordes, tiges de mil, branches d'arbustes,...) pour être acheminés en ville. Le SIM Bétail a calculé que l'offre de volailles sur les marchés est constituée de 70% de poulets, 23% de pintades et 7% de canards, pigeons et oies ; le taux de vente moyen est de 95%, traduisant une forte demande de volailles ; cette demande est élevée le long de l'année avec des pics lors des fêtes (Saley, 2006).

Dans les marchés urbains ouverts tous les jours, les vendeurs construisent des arches mobiles servant de poulaillers, parfois à plusieurs étages, ce qui provoque la contamination des oiseaux d'en bas par les fientes de ceux d'en haut. D'autres facteurs font de ces marchés à volaille un milieu très propice à la propagation des maladies aviaires : mélange des espèces, mélange de sujets d'âges différents (jeunes et adultes), animaux de diverses provenances, densité très élevée, hygiène minimale, abreuvement et aliment insuffisants, foule abondante (vendeurs, assistants, clients) manipulant les animaux. Souvent une tuerie artisanale (où sont aussi abattus les oiseaux malades) se trouve juste derrière les poulaillers. Le taux de mortalité est élevé. Il n'y existe pas de marché de volaille commerciale avec cages lavables en matériaux définitifs, hangar avec dalle cimentée, tuerie avec eaux courante et chaude et paillasse. L'hygiène se réduit au balayage des poulaillers le matin avant l'arrivée des clients et évacuation des fientes et autres résidus d'abattage loin des poulaillers. Il n'y a ni désinfection, ni vide sanitaire régulier du marché à volailles pour réduire la pression microbienne et la mortalité des volailles.

## 4.2 IMPORTATION

Le commerce de volailles et des œufs au Niger tient plutôt du secteur informel d'où la difficulté d'obtenir des statistiques fiables. En outre, la porosité des frontières avec le Nigeria et le Burkina Faso favorise l'entrée de ces produits sans enregistrement préalable. Il est établi qu'il y'a beaucoup de mouvements de volaille vivantes de part et autre de la frontière avec le Nigeria (étude de cas de la Région de Zinder). Avec le Burkina Faso, c'est plutôt une importation notable de poulets et pintades des marchés frontaliers burkinabé à destination de la ville de Niamey (étude de cas de la CUN) ; durant la saison de pluies, les œufs de pintade prennent aussi une place non négligeable dans ces échanges.

Le grand produit avicole d'importation dans toutes les grandes villes du Niger demeure l'œuf de consommation ; en effet la production locale est loin de satisfaire la demande nationale. Maizama et al. (2004) ont estimé la production locale à 4,5 millions d'unités en 2004 et la demande nationale potentielle à 15 304 581 œufs. Le gap est couvert par les importations en provenance du Nigeria surtout, du Burkina Faso, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Ces importations sont si vitales pour les centres urbains du Niger qu'une fois la psychose de la grippe aviaire passée, elles ont vite repris malgré l'interdiction ministérielle, les fraudeurs utilisant toutes les astuces pour passer les contrôles douaniers (bidons d'huile remplis de contenu d'œufs, plateaux voyageant sous le sièges des bus, etc.). Il existe cependant une importation légale de poulets congelés et d'œufs par les supermarchés de la capitale pour la clientèle aisée (chapitre 1.4).

## 4.3 EXPORTATION

L'exportation de poulets et pintades vivants se fait principalement à destination du Nigeria et dans une moindre mesure vers la ville de Tamanrasset en Algérie. Ce commerce transfrontalier a un caractère informel, échappant ainsi au contrôle des services de douanes. Cependant, l'épizootie de grippe aviaire avait momentanément fermé aux marchands de volaille du Niger les débouchés du Nigeria. Actuellement, les échanges ont repris de plus belle (voir étude de cas de la Région de Zinder).

## 4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE

Il n'y a pas d'abattoir moderne de volailles au Niger mais des tueries artisanales sur les lieux de vente de volailles. Ces tueries sont surtout utilisées par les vendeurs pour abattre les animaux malades car le client nigérien préfère toujours emporter sa volaille vivante et l'abattre à domicile.

## Chapitre 5

# Races

### 5.1 RACES EXOTIQUES

Beaucoup de races exotiques furent testées en 1967 à la station avicole de Maradi en vue de leur introduction au Niger et leur vulgarisation si elles s'avéraient adaptées aux conditions d'élevage locales : rejetés, le poulet P100 pour cause de problèmes cardiaques, la Warren car ne supportant pas la chaleur, le poulet Jupiter à cause de sa croissance lente ; acceptés : la Sussex, la RIR, la Leghorn, la Harco, l'ISA Brown, la Shaver, la Lohman Brown, les poulets Hubbard, Kabir, Annak et le poulet fermier cou-nu ; aujourd'hui, les souches commerciales de poules pondeuses élevées sont la Harco, la Sussex, la Leghorn blanche, l'Isa Brown, la Derco noire et la Tchika Brown de l'institut de recherche NAPRI (Nigeria); les souches commerciales de poulet de chair utilisées sont Hubbard, Derco, Annak et Kabir (Adamou Beidou, 2009, communication personnelle). Le troupeau de pondeuses de la ferme avicole de Goudel, élevé dans un environnement à ventilation, température et hygrométrie contrôlés, est de souche Borans Brown.

### 5.2 RACES LOCALES

Nous ne pouvons parler de races locales de poulets nigériens car n'ayant jamais personnellement rencontré de phénotype typique d'un terroir avec des caractères de production reproductibles. Le grand métissage avec les poulets exotiques accroît davantage cette uniformisation. Cependant, dans l'Ouest du Niger, les populations zarmaphones appellent "Kolonto" des poules de grande taille réputées bonnes pondeuses et bonnes éleveuses de poussins. Selon Dr Alou Oumarou, ancien chef du service de l'aviculture et du petit élevage au Ministère chargé de l'élevage de 1975 à 1986, on peut considérer "Kolonto" comme une race locale dont la caractéristique dominante est la grande taille ; il existe une grande variété de coloration du plumage et les poules vivent longtemps. Les femelles "Kolonto" croisés avec des coqs RIR donnent des sujets de grande taille à fort potentiel de production (Dr Alou Oumarou, 2009, communication personnelle).

## Chapitre 6

# Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité

Au Niger, le MEIA est en charge de la santé animale. L'organigramme de cette structure se décline en un cabinet du ministre auquel est rattachée l'inspection générale des services, un secrétariat général qui coiffe 9 directions centrales (santé animale ; laboratoire vétérinaire ; production animale et promotion des filières ; études et programmation ; ressources financières et matériel ; ressources humaines ; législation ; statistiques d'élevage ; archives, information, documentation et relations publiques), une direction régionale de l'élevage et des industries animales dans chacune des 8 régions du pays, administrant les directions départementales et les services communaux de l'élevage et des industries animales de son entité administrative. Il y'a 56 directions départementales et communales et, au niveau villageois, 192 cellules d'intervention de base fonctionnelles. La production avicole relève de la direction de la production animale et de la promotion des filières tandis que la santé aviaire relève de la direction de la santé animale. L'Ordre national des vétérinaires du Niger a recensé 132 vétérinaires dont 60 sont dans le secteur public (services de vulgarisation, projets de développement ou autres institutions), 10 sont installés en clientèle privée et le reste en dehors de la profession. En 2005, le MEIA comptait 1.224 agents dont 781 cadres (169 cadres supérieurs et 612 cadres moyens) et 443 auxiliaires (Maikano, 2006), effectif qui n'a pas beaucoup changé depuis lors. Ils sont en charge de 7 336 088 bovins, 9 192 017 ovins, 11 238 268 caprins, 1 565 420 camelins, 230 174 équins et 1 477 073 asins soit 31 039 041 ruminants et équidés. Il y'a aussi quelques porcins et 12 196 410 volailles (RGAC, 2008).

### 6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

La chronologie des événements liés à la prévention contre l'Influenza aviaire hautement pathogène dû au virus H5N1 et la circonscription de la maladie une fois déclarée au Niger est la suivante (Maikano et Alassane, 2006) :

- novembre 2005 : création d'un Comité national de lutte contre la grippe aviaire regroupant tous les acteurs concernés (7 ministères, partenaires bilatéraux et multilatéraux, ONG et associations) formalisée par l'Arrêté ministériel N° 0030/MSP-LCE/DGSP/DLM du 22 février 2006,
- décembre 2005 : interdiction de l'importation de la volaille et des produits avicoles à partir des pays infectés par la grippe aviaire (Arrêté interministériel N° 00722/MRA/MHE-LCD/ MSP-LCE/MCI-PSP du 6 décembre 2005),
- 13 février 2006 : mortalité de canards à Magaria à côté de la frontière avec la République fédérale du Nigeria déjà déclarée infectée par la grippe aviaire à virus H5N1,
- 27 février 2006 confirmation de la présence du virus H5N1 au Niger par le laboratoire de référence de Padoue (Italie) chez un canard à Magaria et un autre canard à Dan Bardé (Département de Magaria, Région de Zinder) parmi les prélèvements de 54 volailles envoyés,
- mars-avril 2006 : près de 500 prélèvements sur de nombreux oiseaux domestiques et sauvages (canards, tourterelles, poulets locaux, poussins, cigognes, hérons, pigeons, oies, pintades) au cours de deux enquêtes épidémiologiques suite à des cas de mortalités s'étaient avérés négatifs pour la grippe aviaire ; parfois ceux de poulets locaux étaient cependant positifs à des souches vélogènes du virus de la maladie de Newcastle,
- mai 2006 : confirmation de la présence du virus H5N1 par le laboratoire de référence de Padoue sur des prélèvements effectués chez 6 poulets locaux à Boko Mai Gao (Département de Madarounfa, Région de Maradi), toujours près de la frontière nigériane.

- 10-11 avril 2006 : abattage sanitaire de 17 891 volailles à Magaria et propriétaires indemnisés ; 88 prélèvements effectués lors de l'abattage (sérums et organes de 20 poulets, 7 pintades, 14 canards et 3 pigeons) étaient tous négatifs à H5N1 : extinction du foyer,
- 9 juin 2006 : abattage de 1 308 poulets à Boko Mai Gao et 2 autres villages du périmètre infecté ; foyer éteint aussi, tous les prélèvements effectués le jour de l'abattage s'étant révélés négatifs. En tout 18 910 volailles ont été abattues et 2 910 propriétaires indemnisés dans les 2 foyers d'infection au Niger (PSEAU, 2009).

Depuis lors, la grippe aviaire a été jugulée au Niger; et aucune autre suspicion ne s'est avérée fondée. Parmi les raisons de ce succès, il faut citer la réaction rapide des Pouvoirs publics en interdisant l'importation de volaille de pays infectés, en renforçant les contrôles aux frontières et surtout en confinant la volaille dans les limites des régions, ce que les populations ont transformé en un confinement dans les limites des villages. Il faut aussi souligner le rôle du climat tropical chaud et sec, les virus grippaux étant très sensibles à la chaleur, à la dessiccation et au rayonnement solaire.

## 6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES

Pour des informations régulièrement mises à jour sur la situation des pathologies aviaires transfrontalières et notifiables, prière de se référer au:

Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO, à l'adresse:  
[www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp](http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp)

Base de données du système mondial d'information sanitaire (WAHID) de l'OIE, disponible à l'adresse: [www.oie.int](http://www.oie.int)

La maladie de Newcastle est un fléau majeur en Afrique saharienne ; au Niger en particulier, elle sévit surtout en avril-mai et en novembre-décembre provoquant un nombre élevé de mortalités. Tous les vétérinaires du Niger s'accordent à dire qu'elle est la première maladie des volailles au Niger ; suivent ensuite la variole aviaire en élevage familial et les larves d'Argas en élevage intensif et chez les poussins et pintadeaux en élevage familial. Sont aussi citées : la spirochétose, le choléra aviaire, la maladie de Gumboro, la pullorose, les coccidioses et les parasites internes et externes. Abdou (1992) a recensé les mortalités de volaille et leurs causes pendant 16 semaines (8 en saison sèche et 8 en hivernage) dans 5 villages gravitant autour d'un marché hebdomadaire du Département de Keita.

TABLEAU 13:  
**Mortalités de volaille et leurs causes selon les symptômes en système extensif dans le Département de Keita (en %)**

Cause	Poulets			Pintades		
	Poussins	Jeunes	Adultes	Pintadeaux	Jeunes	Adultes
Prédation	32,20	4,45	0	39,88	3,69	0
Piétinement	14,92	0	0	9,20	0	0
Pluie	11,78	6,81	0	14,72	18,40	0
Noyade	5,50	0	0	0	0	0
Inconnue	3,93	5,76	0,26	6,75	0	1,84
Diarrhée blanche	2,09	1,57	1,83	0	0	0,61
Plumes ébouriffées	0	7,33	0	2,45	2,45	0
Diarrhée verte	0	1,05	0,52	0	0	0
Vol	0	0	0	0	0	2,46
<b>Total</b>	<b>70,42</b>	<b>26,97</b>	<b>2,61</b>	<b>70,55</b>	<b>24,54</b>	<b>4,91</b>

Source: Abdou, 1992



Les pertes de poussins et de pintadeaux (d'un jour à 2 mois d'âge) sont très élevées. Dans la Région de Maradi aussi, Prost (1987) a rapporté 68% de pertes un mois après éclosion. Les jeunes (âgés de 2 à 4 mois) paient aussi un tribut non négligeable. Les causes "mécaniques" (prédation, piétinement, pluie) sont prépondérantes. Les pertes en production demeurent l'un des maillons faibles de l'aviculture villageoise.

### 6.3 MESURES DE BIOSECURITE

La seule ferme avicole où l'on peut parler de l'existence de mesures de biosécurité est la ferme avicole de Goudel (voir 2.2). Les autres fermes ont des niveaux de biosécurité faible à minimal avec beaucoup de lacunes même dans leur aménagement spatial (Idi et Ganda Idé, 2005) :

- non-respect de la séparation secteur propre/secteur souillé,
- non-respect de la distance minimale de séparation de 30 m entre les poulaillers,
- stockage de litière usagée près des poulaillers,
- magasins et logements proches des poulaillers facilitant ainsi le contact des personnes extérieures avec les animaux d'élevage,
- certains poulaillers très proches ou contre le mur de clôture,
- présence d'autres animaux dans la ferme avicole (poulets locaux, pintades, dindons, oies, pigeons, tourterelles, bovins, caprins, ovins, lapins, cobayes, chiens),
- les pédiluves, quand ils existent sont généralement situés dehors (dilution du désinfectant par la pluie), asséchés ou remplis d'eau gluante et sale,
- etc.

### 6.4 OISEAUX MIGRATEURS

L'épizootie à Influenza aviaire de type H5N1 a attiré l'attention des épidémiologistes sur les oiseaux migrateurs qui font l'objet d'une surveillance constante. En 2001, la DFPP (Direction de la faune, pêche et pisciculture) a mené sa dixième campagne annuelle de dénombrement des oiseaux migrateurs sur 63 sites des zones humides du Niger. Il a été recensé 1 952 662 oiseaux migrateurs appartenant à 43 espèces, traduisant « la grande diversité et la richesse aviaire du Niger » (DFPP et al., 2001). Le tableau suivant résume l'ensemble des sites visités et des espèces rencontrées :

TABLEAU 14:  
**Principaux sites d'intérêt ornithologique et espèces rencontrées**

Sites par régions	Familles et espèces
<p><b>Tahoua:</b> Baragé, Tabalak, Kao II, Kao I, Mozagué, Azaou, Dan Doutchi, Beidi, Nadabar, Tapkin sao, Cerassa, Dossey.</p>	<p><b>Anatidae :</b> Dendrocygne fauve, Dendrocygne veuf, Oie de Gambie, Canard casqué, Oie d'Egypte, Sarcelle à oreillons, Sarcelle d'hiver, Canard pilet, Sarcelle d'été, Canard souchet, Fuligule morillon.</p>
<p><b>Dosso:</b> Albarkaizé, Dolé, Gatawani, Tara, Bengou, Bangaga, Garou, Kouassi.</p> <p>Agadez : Tiguirwit, Tchint-Taborak, Anou-n-Aguerouf, Arlit-Akokan.</p>	<p><b>Rallidae :</b> Marouette noire, Gallinule Afrique, Poule d'eau, Talève d'allen, Poule sultane, Foulque macroule.</p> <p><b>Jacaniidae :</b> Jacana nain.)</p> <p><b>Recurvirostridae :</b> Echasse blanche, Avocette élégante.</p> <p><b>Burhinidae :</b> Oedicnème du Sénégal.</p>
<p><b>Tillabéry:</b> Bonfeba, Ossolo, N'Dounga, Sebéri, Diomana, Kokorou, Diambala, Gourey bio, Mari, Kero, Namga, Barrage de Téra, Parc "W", Saga, Liboré, Zamakoira, Koutoukalé, Tara, Zoroubi, Dortoir de Tillabéry.</p>	<p><b>Glaucidae :</b> Pluvier d'Egypte, Courvite isabelle, Glaréole à collier.</p> <p><b>Charadriidae :</b> Vanneau éperonné, Vanneau caronculé, Pluvier argenté, Grande gravelot, Petit gravelot, Gravelot Pâtre.</p> <p><b>Scolopacidae :</b> Barge à queue noire, Barge rousse, Courlis corlieu, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Chevalier stagnatile, Chevalier aboyeur, Chevalier cul blanc, Chevalier sylvain, Chevalier guignette, Bécassine double, Bécassine des marais, Bécasseau minute, Bécasseau variable, Chevalier combattant.</p>
<p><b>Maradi:</b> Lac de Madarounfa, Kourfin Koura, Akadané.</p>	
<p><b>Diffa et Zinder:</b> Toumour, Lac Tchad, Fiégo, Lassouri, Wiwri, Gouské, Gayi, Harba, Babul, Guidimouni, Banbako, Falki, Chiya, Kissambana, Tam, Atchi</p>	

Source: DFFP et al., 2001

Parmi ces sites, 12 sont classés comme zones humides d'importance internationale totalisant une superficie de 4 306 617 ha et abritant de novembre à mars 19 espèces d'oiseaux migrateurs (Maikano, 2006).

## Chapitre 7

# Politiques actuelles, cadre légal

La loi qui régleme le secteur de l'élevage au Niger est la loi n° 2004-048 du 30 juin 2004 portant loi cadre relative à l'élevage. Elle comporte 11 titres dont la protection, la garde, la circulation des animaux, les productions animales, le commerce des animaux et des produits d'origine animale, l'exercice de la profession vétérinaire, la police sanitaire des animaux domestiques, l'hygiène des denrées animales et d'origine animale et la réglementation pharmaceutique et vétérinaire. La volaille est citée dans cette loi sous forme de filière de volailles, œufs et ovoproduits dans les titres V (productions animales) et VI (commerce des animaux et des produits d'origine animale). Cependant le MEIA a dû surseoir à la signature des projets de décret d'application de cette loi afin de les harmoniser avec les règlements de l'UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-Africaine) qui ont la primauté sur les textes nationaux. Ces projets de décret d'application sont actuellement harmonisés et en voie de finalisation.

Il n'existe pas de textes qui dégagent la politique nationale en aviculture. Les premiers textes spécifiques sur la volaille sont les arrêtés ministériels pris en 2005 dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire (voir 4.3). Le Plan national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire au Niger 2006-2007 a été réactualisé en septembre 2007 sous forme d'un plan pluriannuel couvrant la période 2007-2010.

## Chapitre 8

# Analyse

L'aviculture nigérienne dispose d'une marge de croissance énorme pour peu que les différents acteurs (Pouvoirs publics, producteurs, marchands) s'investissent pour son développement. Son essor n'est envisageable qu'avec la levée des contraintes qui pèsent lourdement sur les sous-secteurs familial ou de basse-cour et commercial de l'aviculture au Niger.

### 8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE

Les atouts de l'aviculture nigérienne sont :

- une demande très élevée : le taux moyen de vente sur les marchés du SIM Bétail est de 95% (Saley, 2006), ce qui est révélateur d'une très forte demande car pratiquement toute la volaille locale emmenée au marché est écoulee. Quant au sous-secteur commercial, il ne satisfaisait en 2004 que 29,4% de la demande en œufs de consommation selon les calculs de Maizama et al. (2004). La situation ne s'est guère améliorée en 2009 mais s'est plutôt détériorée avec la faillite de plusieurs aviculteurs dans tout le pays suite à l'épizootie de grippe aviaire,
- une filière de commercialisation de la volaille et ses produits très dynamique avec des marchands très expérimentés capables de drainer, le long de l'année et à coût réduit, la volaille des lieux de production vers les centres de consommation au Niger et au Nigeria,
- l'existence d'un marché énorme de 200 millions d'habitants tout près : le Nigeria où la volaille locale du Niger est très prisée ; dans certains marchés nigériens, la volaille locale du Niger dispose des places spécifiques.

Les points faibles de l'aviculture nigérienne sont fort nombreux. Le sous-secteur familial ou de basse-cour enregistre de pertes élevées de poussins et pintadeaux pour diverses raisons dont le manque d'habitat, d'alimentation adéquate et de soins zootechniques et sanitaires. L'intensification ou même l'amélioration du système de production qui pourrait remédier à ces contraintes se fait toujours attendre. Cet état de fait est probablement dû au manque de considération de la volaille dans l'inconscient collectif des nigériens. Passer de l'élevage de cueillette (système extensif) à l'élevage en semi-liberté (système semi-intensif) nécessitera pour le producteur villageois de faire un triple saut à la fois sociologique (donner une place définie à la volaille dans la concession car elle n'en dispose pas actuellement), économique (se convaincre qu'il peut gagner de l'argent et même devenir riche grâce à l'aviculture) et technologique car il devra concevoir des paquets techniques pour améliorer l'habitat, l'alimentation et la conduite d'élevage de la volaille.

Le manque de compréhension des exigences de l'aviculture familiale ou de basse-cour par les acteurs de développement pourrait aussi expliquer sa stagnation. Beaucoup d'organisations bilatérales, multilatérales ou non-gouvernementales ont mené des activités en aviculture villageoise pour lutter contre la pauvreté mais les ont rapidement abandonnées pour cause de mauvais résultats. En effet, l'amélioration de l'aviculture villageoise nécessite une approche holistique qui prend en compte l'amélioration de l'habitat, de l'alimentation, de la santé et de la conduite d'élevage de la volaille, non sur une échelle espace-temps d'un village ou un groupe de villages isolés pendant au maximum une année d'activités mais plutôt toute une vaste région continue pendant plusieurs années d'efforts afin de générer des résultats tangibles (cas du PDAV puis du "Projet de Développement Rural du Boulgou" au Burkina Faso, par exemple).

Il faut enfin souligner que depuis la fin des opérations d'amélioration de la productivité des poulets locaux par des croisements améliorateurs, aucune autre activité de développement n'a concerné le poulet jusque là. La pintade a eu plus de chance avec le PSSA (Programme spécial de sécurité alimentaire) de la FAO qui a installé des élevages de pintades exotiques dans les villages et le Projet de promotion de la coopération décentralisée, de la FAO lui aussi, qui a créé 52 élevages de pintades locales dans plusieurs communes du Niger.

L'aviculture commerciale, quant à elle, fait face à un grand problème d'approvisionnement en poussins d'un jour. Le poussin importé d'Europe revient à 1354 F (souche Leghorn) ou 1100 FCFA l'unité (souche ISA Brown). Selon un aviculteur, beaucoup de personnes désireuses de se lancer en aviculture sont découragées par la difficulté d'importer les poussins (Oumarou Djibo, 2009, communication personnelle). L'approvisionnement en sources de protéines (tourteaux, farine de poisson) constitue aussi une autre grosse épine au pied des aviculteurs. En outre, il est difficile d'avoir un approvisionnement régulier d'une farine de poisson de bonne qualité. Par ailleurs, bien que disponible sur le marché, le maïs importé du Bénin constitue un autre casse-tête pour les aviculteurs ; en effet, la compétition avec l'Homme aidant, les prix sont très élevés et très fluctuants. Par exemple, en 2004 les récoltes de maïs ont été mauvaises ; le sac d'environ 100 kg de maïs, qui coûtait 10 000 F CFA en octobre 2004, se négociait à 20 à 30.000 F au deuxième trimestre 2005 ; cette situation a provoqué la cessation d'activités de 14 fermes avicoles de la Communauté urbaine de Niamey ; les récoltes de 2005, fort heureusement, ont été bonnes ; le prix du sac de maïs est alors descendu à son niveau "normal" (Idi et Ganda Idé, 2006).

Il convient aussi souligner les faiblesses dues aux aviculteurs eux-mêmes. La conception des poulaillers et l'aménagement spatial des fermes avicoles ne sont pas optimaux dans la plupart des cas (Idi et Ganda Idé, 2005), la main d'œuvre est peu qualifiée ; très souvent, le propriétaire a une activité principale et est absent de la ferme la plupart du temps, ce qui ne facilite pas en faveur d'une gestion correcte. Les normes de l'aviculture intensive ne sont pas toujours respectées et peu d'aviculteurs s'attachent les services d'un spécialiste-conseil. En outre, le peu d'engagement des aviculteurs de Niamey envers leur groupement se traduit par un nombre réduit d'activités. Par ailleurs, les aviculteurs de l'intérieur du pays ne sont pas organisés. Il n'y a pas non plus d'organisation nationale regroupant tous les aviculteurs du pays, à plus forte raison une interprofession regroupant les différents acteurs de la filière avicole.

Le MEIA non plus ne fait pas montre d'un grand intérêt pour la promotion de l'aviculture commerciale ; l'échec du projet "Ferme avicole moderne" y est peut-être pour quelque chose. En effet beaucoup d'argent a été investi dans ce projet mais les structures créées n'ont pas prospéré à la fin du projet. Dans beaucoup d'occasions, le MEIA n'a pas soutenu les aviculteurs (fourniture de poulets de chair lors des 5èmes jeux de la francophonie, fonds destinés aux aviculteurs commerciaux de Niamey pour sécuriser l'approvisionnement en aliment volaille dans le cadre du PSEAU non attribués jusqu'à leur reversement dans la lutte contre la grippe aviaire, pas d'opérations de réhabilitation de l'aviculture alors que la gestion de l'épizootie de la grippe aviaire a provoqué la faillite de plusieurs aviculteurs à Niamey et à l'intérieur du pays). Par ailleurs, les anciens cadres de la vulgarisation spécialisés en aviculture étant à la retraite, la formation de jeunes cadres en aviculture se fait attendre depuis 20 ans, ce qui constitue un lourd handicap pour un secteur ayant des perspectives notables d'expansion.

## **8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES**

Le grand espoir du Niger pour les 5 prochaines années est le boom des industries extractives (pétrole, uranium, charbon minéral, ciment, étain, or...) qui provoquera l'augmentation du pouvoir d'achat de la majorité des Nigériens. Il aura aussi comme corollaire la présence de nombreux expatriés européens, américains, asiatiques et africains ; en outre, la population du Niger, au rythme de son taux de croissance actuel, comptera 18 754 000 habitants en 2015. Il faudra assurer à cette population des protéines animales d'excellente qualité

biologique dont l'aviculture est une fournisseuse. L'augmentation de la population et de son pouvoir d'achat se traduira par une forte demande en volailles locales dont les Nigériens raffolent car tout accroissement de leur niveau de vie se traduit par une augmentation de la consommation de viande de volailles, mets de choix de la majorité des Nigériens. La demande en œufs augmentera assurément notamment celle en œufs frais du jour car les Nigériens les préfèrent nettement aux œufs importés.

Par conséquent les deux sous-secteurs, familial ou de basse-cour et commercial, sont appelés à accroître leurs productions pour faire face à la demande en produits avicoles (viande et œufs) ; les circuits de commercialisation devront être plus performants pour approvisionner en produits avicoles les anciens et nouveaux centres de consommation dont les cités minières du Nord et de l'Est (extraction pétrolière) qui prendront une place importante. Même le poulet de chair pourrait trouver un marché avec le développement des cités minières et à cause de l'augmentation très probable du prix du poulet local que provoquerait par l'accroissement de la demande.

Les prémisses de ce développement commencent déjà à se faire sentir avec l'arrivée de nouveaux investisseurs qui achètent et réhabilitent les anciennes fermes avicoles dont ils doublent ou triplent la capacité d'accueil de pondeuses. En effet, la demande en œufs de consommation est déjà forte. A titre d'exemple, la ferme avicole de Goudel avec ses 23 000 pondeuses en production depuis mi-2008 n'a jamais connu de mévente d'œufs ; en outre, selon un aviculteur et cadre de la station avicole de Goudel à la retraite «aujourd'hui à Niamey, même une ferme de 50 000 pondeuses pourra écouler tous ses œufs sans difficulté».

### 8.3 RECOMMANDATIONS

Au terme de cette revue du secteur avicole au Niger, nous suggérons des voies d'amélioration de l'aviculture au Niger :

1. La première chose à faire est la réhabilitation de la filière avicole après le choc de l'épizootie de la grippe aviaire. Cette réhabilitation, pourtant envisagée après la maîtrise de l'épizootie, n'est pas encore effective malgré la conception et le démarrage de deux projets post-épizootie dont l'un est financé par une subvention IDA de 1 970 331 480 FCFA ! La cible principale de la réhabilitation est l'aviculture commerciale dans les régions d'Agadez, de Diffa et la CU de Niamey, durement touchées. A Diffa, il s'agira de promouvoir l'aviculture intensive dans la perspective de l'exploitation pétrolière. Les acteurs de la filière avicoles (producteurs, provendiers, marchands de volaille) devront s'organiser d'avantage pour devenir une force de négociation et de proposition d'alternatives crédibles aux solutions proposées par le MEIA.

2. Dans l'optique d'une augmentation importante de la demande de volaille dans les 5 prochaines années, il faudra concevoir et mettre en œuvre sur 10 ou 15 ans un vaste programme de développement de l'aviculture villageoise dans les régions fortes productrices que sont Zinder (3 581 489 sujets en 2007), Tahoua (2 005 742 sujets), Dosso (1 968 640 sujets), Maradi (1 926 407 sujets) et Tillabéry (1 142 857 sujets). Ce programme visera l'amélioration de la santé des volailles (au minimum la vaccination systématique et le long de l'année contre la maladie de Newcastle et la lutte contre 2 ou 3 autres maladies importantes), de l'habitat (promouvoir la semi-intensification) et de l'alimentation (promouvoir des formules d'aliments optimales à base d'ingrédients facilement disponibles dans chaque région) ; il s'attachera aussi à améliorer la commercialisation notamment l'organisation des marchands, le transport des volailles et la création de marchés modernes respectant les normes sanitaires. Si la maladie de Newcastle est maîtrisée, l'on pourrait s'attendre raisonnablement à un doublement des productions avicoles car cette maladie constitue un grand fléau pour l'aviculture villageoise.

3. Il est indispensable d'assurer un approvisionnement correct en poussins d'un jour au Niger en faisant fonctionner le couvoir de Goudel quel que soit le schéma de gestion considéré (concession, cession ou Etat). En effet, le manque de fourniture locale de poussins d'un jour constitue un handicap énorme pour les aviculteurs et entrave considérablement l'entrée dans le métier de nouveaux aviculteurs. Le couvoir est équipé de 4 incubateurs Pétersime, modèle 336" d'une capacité de 33 600 œufs chacun dont un seul a été utilisé 2 fois. Les spécialistes pensent que, sous réserve de changer certains composants électroniques, ces incubateurs peuvent redémarrer et fonctionner. La disponibilité de poussins d'un jour à Niamey entraînera assurément un boom de l'élevage de volailles (poulets, pintades) intensif et semi-intensif.

4. Il est nécessaire de créer une usine d'aliments de volailles (ou de provendes) capable de stocker de grandes quantités de matières premières à la récolte et fabriquer des provendes de bonne qualité pour stabiliser leurs prix. Cette usine peut être privée, semi-publique ou publique.

5. Pour accompagner le développement de l'aviculture commerciale, l'Etat doit exonérer de droits de douane l'importation des œufs à couvrir et de poussins d'un jour (jusqu'au redémarrage effectif du couvoir de Goudel) ainsi que le matériel avicole et l'aliment volaille (jusqu'au démarrage de l'usine d'aliments de volailles). En effet, les aviculteurs paient actuellement le BIC et la TVA (33 à 35% du prix du poussin) pour des poussins importés dont 5 à 10% meurent avant d'entrer en production.

6. Il est nécessaire de former un grand nombre de cadres de l'élevage de tous niveaux en aviculture et y spécialiser les étudiants en zootechnie et médecine vétérinaire pour assurer l'encadrement des aviculteurs. Pour le laboratoire vétérinaire, il est urgent de former 5 spécialistes au niveau Doctorat d'université ou PhD en microbiologie (2 en bactériologie et un en virologie), un en parasitologie et un en épidémiologie pour augmenter ses capacités de diagnostic (il n'y avait pas de virologue au Niger en février 2006 lorsque la grippe aviaire était apparue, lacune qui n'a pas, jusqu'à présent, été corrigée). Il faudra aussi entreprendre la formation de nombreux aviculteurs ainsi que les agents des mairies destinés à superviser les marchés des volailles. Les marchands de volaille doivent être aussi formés sur les normes du transport de volaille et d'hygiène dans le marché.

7. Pour assurer un développement durable de l'aviculture au Niger, il est indispensable de soutenir vigoureusement la recherche avicole. En effet, les paysans rapportent beaucoup de maladies des volailles dont on ne connaît ni l'étiologie, ni le remède (Idi, 1996, Maizama et al., 2003). Sur le plan de la production aussi, tout reste à faire, notamment les recherches sur la pintade dont le grand intérêt économique justifie le financement de programmes de recherche visant à maîtriser tous les aspects de son élevage afin de vulgariser son élevage intensif auprès des populations (Idi, 1995).

8. Les aviculteurs privés doivent s'engager résolument pour l'essor de leurs organisations professionnelles et la prise en charge du développement de l'aviculture au Niger ; les diverses compétences de leurs membres peuvent faire de leur organisation professionnelle un pôle d'élaboration et d'exécution de projets de développement du secteur avicole au Niger.

## Annexe I

## Qui est qui (liste de contacts)

Catégorie	Ministère	Nom	Ministère de l'élevage et des industries animales (MEIA)
Adresse	BP 11091 Niamey, Niger		
Téléphone	20 73 31 84	Fax	
E-mail	sscdsimb@intnet.ne	Site Internet	
Ministère chargé de la santé et la production animale au Niger. L'aviculture est gérée par le service de promotion des filières inclus dans la Direction de la production animale et de la promotion des filières (DPA/PF)			

Catégorie	Organisation professionnelle	Nom	Groupement des aviculteurs privés de la CU de Niamey (GAP/CUN-E)
Adresse			
Téléphone	96 88 85 64 (M. Abdou Ganahi)	Fax	
E-mail		Site Internet	
Le GAP/CUN-E a été créé le 28 septembre 2004 ; il a 21 aviculteurs membres. L'activité principale du groupement est l'organisation de commandes groupées de poussins d'un jour au profit des aviculteurs. Il participe aussi aux réunions nationales et internationales.			

Catégorie	Structure privée	Nom	Ferme avicole BAOBAB
Adresse	BP 13 689 Niamey, Niger		
Téléphone	96 97 69 96/94 44 98 45	Fax	
E-mail	baobabaviculture@yahoo.fr	Site Internet	
La Ferme avicole BAOBAB appartient à M. Oumarou Djibo, le plus grand aviculteur privé de la CUN en effectif de pondeuses. La ferme dispose d'une fabrique d'aliments de volailles avec un broyeur-mélangeur perfectionné. Elle a produit 208 tonnes d'aliment en 2005, 135 en 2006 et 76 tonnes en 2008. L'aliment ponte est cédé aux aviculteurs à 300 F le kg.			

Catégorie	Structure privée	Nom	TANYO (BANK of AFRICA)
Adresse	BP 10973 Niamey		
Téléphone	20 73 36 20 20 73 36 21	Fax	
E-mail		Site Internet	
Structure bancaire ; en 2005 elle a octroyé un crédit à un aviculteur privé pour un montant de 44 800 000 F CFA pour la construction de poulaillers, l'achat poussins et d'aliment et le fonds de roulement.			



Catégorie	Structure privée	Nom	ENTREPRENDRE AU NIGER
Adresse	BP 12 129 Niamey		
Téléphone	20 73 68 36/64 16	Fax	20 73 61 37
E-mail	ean@intnet.ne	Site Internet	
Association d'accompagnement d'entrepreneurs en les formant et leur réalisant leurs plans d'affaires ; 5 promoteurs financés par des fonds PTE pour une ferme avicole à Diffa (12 500 000 FCFA) ; un promoteur de Guéchémé financé par "Assusu Cigaba" pour des activités agricoles dont l'aviculture (20 000 000 F) ; une coopérative agricole à Gaya (10 000 000 F).			

## Annexe II

## Liste des projets majeurs – secteur avicole

1. **Projet :** "Support Programme to Integrate National Action Plans against Avian and Human Influenza" (SPINAP-AHI).  
**Agence :** Union européenne à travers UA-BIRA (Union Africaine-Bureau interafricain des ressources animales).  
**Durée :** janvier 2009-juillet 2010.  
**Zone géographique :** Tout le pays.  
**Bénéficiaires directs :** Services vétérinaires, laboratoires d'élevage, Comité national de lutte contre la grippe aviaire et ses démembrements dans tout le pays  
**Situation :** Ce projet vient de démarrer ; il conduira des enquêtes épidémiologiques et appuiera tous les aspects de la lutte contre la grippe aviaire (formation, prélèvement, conditionnement, chaîne de froid, diagnostic).
  
2. **Projet :** Composante F du PAC 1 (Programme d'actions communautaires, phase 1).  
**Agence :** IDA de la Banque Mondiale.  
**Durée :** Octobre 2008-juin 2010.  
**Zone géographique :** Tout le pays.  
**Bénéficiaires directs :** Services vétérinaires, laboratoires d'élevage, services de santé humaine, hôpitaux, laboratoires publics, Comité national de lutte contre la grippe aviaire et ses démembrements dans tout le pays.  
**Situation :** Ce projet est en cours d'exécution ; il appuie les services vétérinaires et de santé humaine dans tous les aspects de la lutte contre la grippe aviaire (renforcement de capacités), sensibilisation du public, suivi-évaluation des activités de lutte contre la grippe aviaire.
  
3. **Projet :** Promotion de la coopération décentralisée dans le domaine de l'élevage et des industries animales.  
**Agence :** Coopération italienne à travers la FAO.  
**Durée :** 5 ans dont une phase pilote achevée de 2 ans,  
**Zone géographique :** Régions de Tillabéry, Dosso, Tahoua.  
**Bénéficiaires directs :** Producteurs ruraux des communes des 3 régions.  
**Situation :** Le projet a installé 52 "unités pintades" dans les communes cibles ; d'autres activités sont aussi réalisées (élevage de petits ruminants, production laitière, intégration agriculture-élevage, commerce des produits animaux).
  
4. **Projet :** Projet de sécurisation de l'agriculture et de l'élevage péri-urbains (PSEAU).

- Agence : Coopération française (Agence française de développement, (AFD).
- Durée : 5 ans, projet achevé.
- Zone géographique : C U Niamey et un rayon de 50 km tout autour.
- Bénéficiaires directs : Producteurs laitiers, maraîchers et aviculteurs de Niamey et environs
- Situation : Le projet a organisé une séance de formation des aviculteurs et a promis de leur octroyer 80 millions de FCFA pour sécuriser l'approvisionnement en aliments de volailles mais ces fonds ont été finalement reversés dans la lutte contre la grippe aviaire.
5. Projet : Projet de Développement du Petit Elevage à Maradi (PDPE)
- Agence : USAID, FAC FED (bailleurs), AVSF (agence d'exécution)
- Durée : 1987-1994 (3 phases)
- Zone géographique : Région de Maradi
- Bénéficiaires directs : Communautés rurales de la Région de Maradi
- Situation : 200 APV formés, 19 pharmacies vétérinaires villageois et 1 pharmacie vétérinaire centrale mises en place, vaccination de la volaille contre la maladie de Newcastle
6. Projet : Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)
- Agence : Libye, Monaco, UEMOA (bailleurs de fonds), FAO et Ministère du développement agricole (agences d'exécution)
- Durée : 2003-2005, projet achevé.
- Zone géographique : Régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Zinder, Tillabéry et C U Niamey
- Bénéficiaires directs : Environ 2000 petits producteurs des régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Zinder, Tillabéry et CUN
- Situation : Amélioration de la production des volailles à travers la mise en place de 286 unités de 50 poulets/pintades/canards chacune ; amélioration des revenus des bénéficiaires

(Source : Ragounandéa et al., 2008)

## Annexe III

## Références bibliographiques

**Abdou I. 1992.** Etude de la dynamique de la population de la volaille villageoise en Afrique au sud du Sahara : cas du Niger. Thèse de Doctorat de Médecine vétérinaire, IAV Hassan II, Rabat, Maroc, 75 p.

**Bonkougou G.F.X., 2005.** Characteristics and performance of Guinea fowl production under improved and scavenging conditions in the Sahelian region of Burkina Faso. MSc Thesis, The Royal Veterinary and Agricultural University, Frederiksberg, Denmark, 59 p.

**Creunet V. 1997.** Analyse de la filière avicole moderne périurbaine de Niamey (Niger). DESS de productions animales en régions chaudes, Cirad, Paris, France.

**DFPP, OMPO, Faculté d'Agronomie. 2001.** Rapport du dénombrement des oiseaux d'eau au Niger, édition 2001, Programme gestion des zones humides et dénombrement des oiseaux d'eau, Direction de la faune de la perche et de la pisciculture, Ministère de l'environnement et de la lutte contre la désertification.

Direction générale des douanes, 2009. Lettre n° 000056/DGD/DRS du 27 janvier 2009 portant sur le relevé statistique. 7 p.

**FAOSTAT, 2009.** <http://www.fao.org>

**Idi A. 1995.** Programme d'amélioration de la productivité de la pintade, INRAN/DRVZ, juillet 1995, 9 p.

**Idi A. 1996.** La méléagriculture au Niger : rapport final de l'activité "Connaissance des systèmes de production des pintades au Niger", INRAN/DRVZ, juillet 1996, 23 p.

**Idi A., Ganda Idé O. 2005.** Etat actuel du bâtiment et du matériel d'élevage avicole dans la zone d'intervention du Projet de Sécurisation de l'Élevage et de l'Agriculture périurbains de Niamey. Document technique, PSEAU, Niamey, Niger, pp. 33.

**Idi A., Ganda Idé O. 2006.** État des lieux de l'aviculture intensive au Niger. Rapport technique, INTSORMIL ("International Sorghum and Millet Network"), Niamey, Niger, pp. 8.

**Illa Kane S. 2005.** Contribution à l'évaluation du Programme spécial sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO : cas de l'élevage de la pintade Galor en milieu rural au Niger. Thèse de Doctorat de Médecine vétérinaire, EISMV, Dakar, Sénégal, 72 p.

**Jourdain R., Bambara X. 1994.** Filière Avicole Moderne au Niger : Possibilité d'une redynamisation des structures existantes, Ministère des Ressources Animales, septembre 1994.

**Maikano I. 2006.** Aide d'urgence pour la détection rapide et la prévention de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest (présentation PowerPoint). Atelier TCP/RAF/3016(E) et UEMOA/CILSS/UICN, Bamako, 23-26 janvier 2006.

**Maikano I. & Alassane A. 2006.** Situation de la grippe aviaire au Niger. Communication présentée à l'atelier "Impact de l'Influenza aviaire sur l'aviculture à petite échelle en Afrique de l'Ouest : nécessité d'une collaboration régionale" Tamale, Ghana, 12-14 Septembre 2006.

**Maizama D.G., Sanoko F., Beidou A., Ganahi A. 2004.** Repères pour un développement de la filière avicole moderne au Niger. Note introductive de l'atelier de restitution, MRA/DEP, janvier 2004.

**Maizama D.G., Sanoko F., Ganahi A. 2003.** Repères pour un développement de la filière avicole moderne au Niger, Rapport final, deuxième version, DEP, MRA, octobre 2003.

**MEIA, 2008.** Données statistiques 2007. Direction des statistiques d'élevage, MEIA, 4 p.

**Prost L. 1987.** L'aviculture villageoise en zone sahélienne. Etude sur la région de Maradi (Niger). Vétérinaires sans frontières, avril-mai 1987, 40 p.

**PSEAU, 2008.** Communication du coordonnateur du projet de sécurisation de l'élevage et de l'agriculture périurbains (PSEAU CNE 3011) au Forum sur la santé animale, Tahoua du 30 novembre au 3 décembre 2008, 5 p.

**Ragounandea G., Ganahi A., Harame K.D. 2008.** Programmes et projets réalisés sur la filière avicole au Niger. Document de synthèse. AVSF, GAP/CUN-E, MEIA, Niamey, Niger, 7 p.

**RGAC, 2008** sur [www.ins.ne/rgac](http://www.ins.ne/rgac)

**RGAC, 2008.** Analyse des résultats des enquêtes sur les marchés à bétail et le cheptel aviaire. Recensement général de l'agriculture et du cheptel 2005-2007, Projet GCP/NER/041/EC, MDA/MRA, 99 p.

**RGPH, 2001.** Recensement général de la population et de l'habitat sur <http://www.ins.ne>.

**Saley M.** 2006. Regard sur les marchés aviaires au Niger, Premières journées techniques vétérinaires (présentation PowerPoint), Ordre des vétérinaires du Niger (ONVN), Niamey, 8-9 mars 2006.

**SDR, 2003.** Stratégie de développement rural : le secteur rural, principal moteur de la croissance économique. Secrétariat exécutif de la SDR, novembre 2003, 56 p.

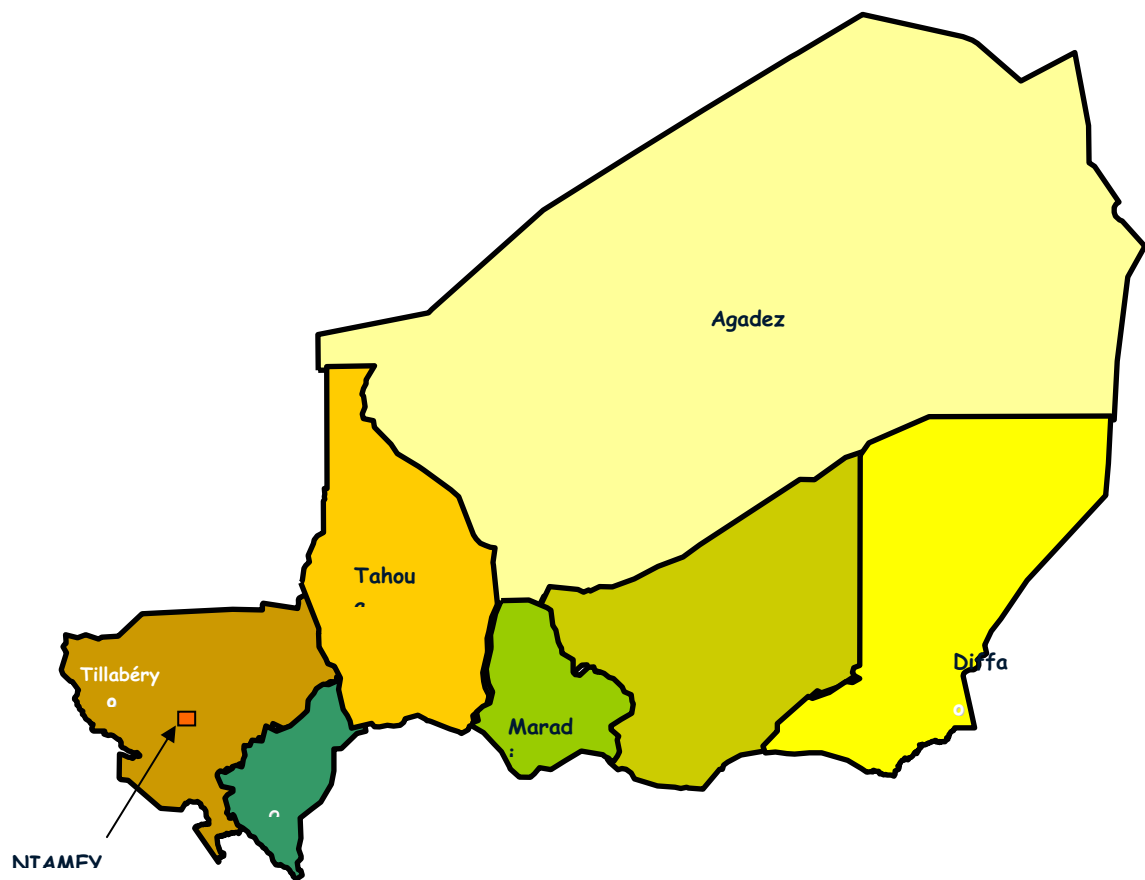
**SDRP, 2007.** Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012 : la lutte contre la pauvreté, un défi pour tous. Secrétariat permanent de la SRP, Cabinet du Premier Ministre, octobre 2007, 182 p.

## Annexe IV

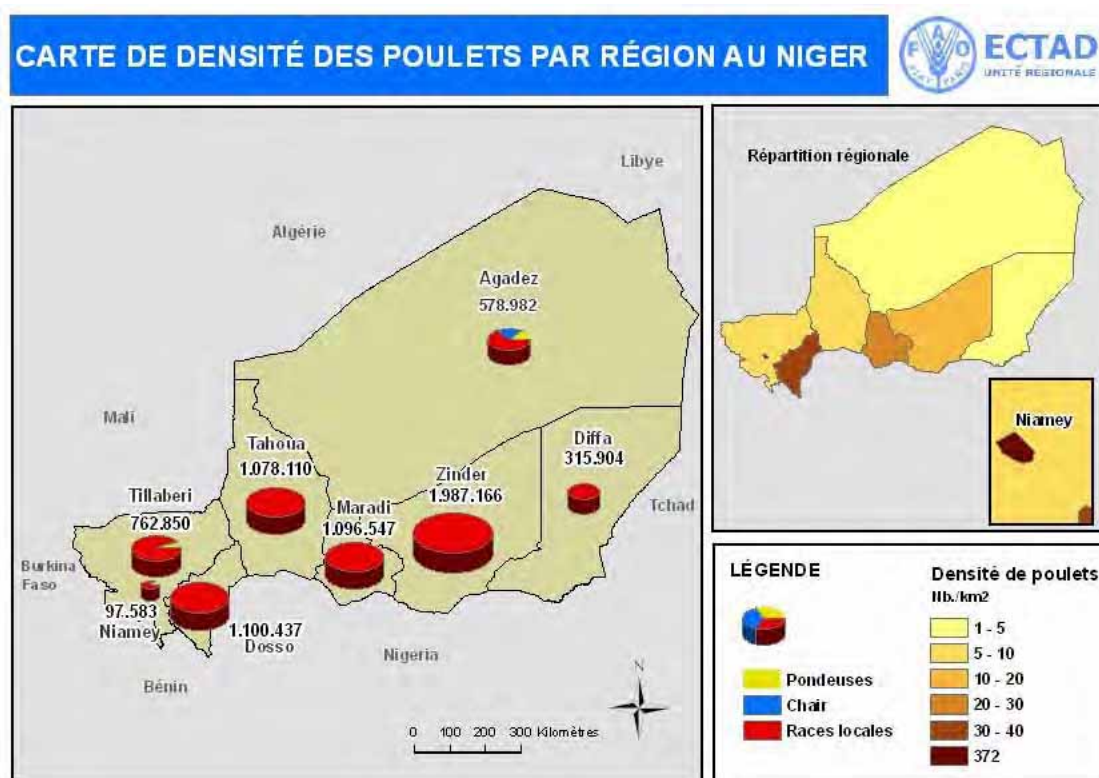
# Cartes

Carte 1:

Niger, situation géographique et divisions administratives (régions et chefs-lieu de Région)

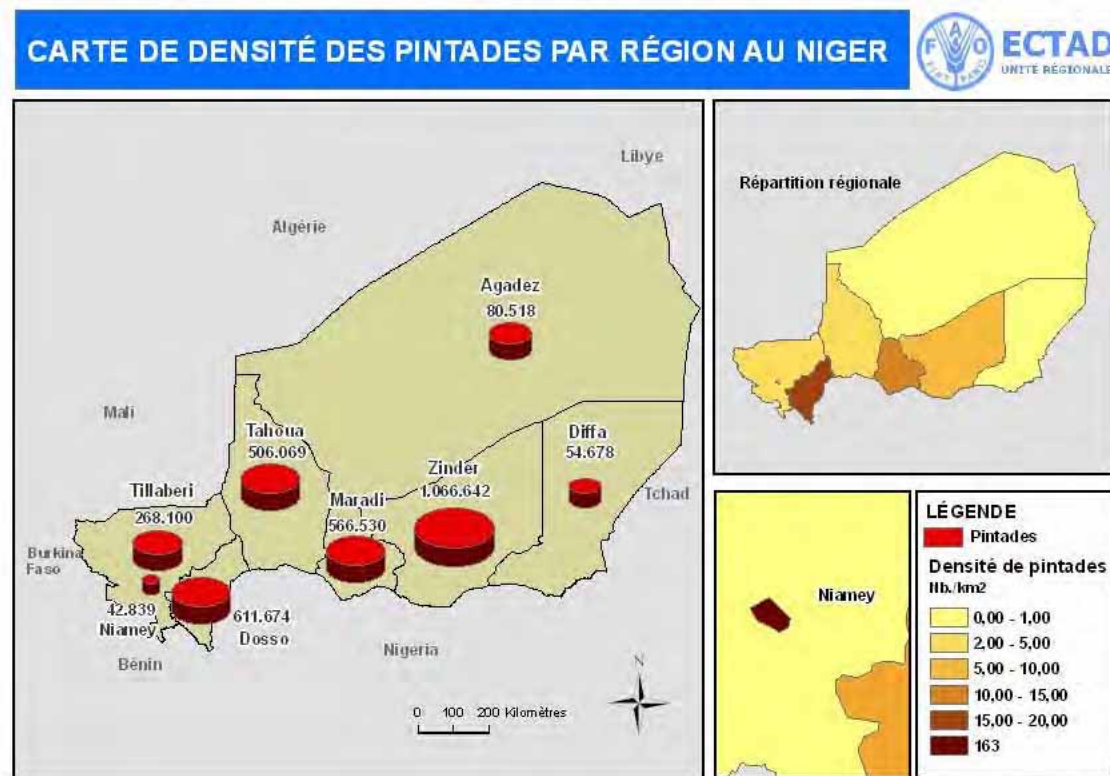


Carte 2 : Densité des poulets par région au Niger



Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

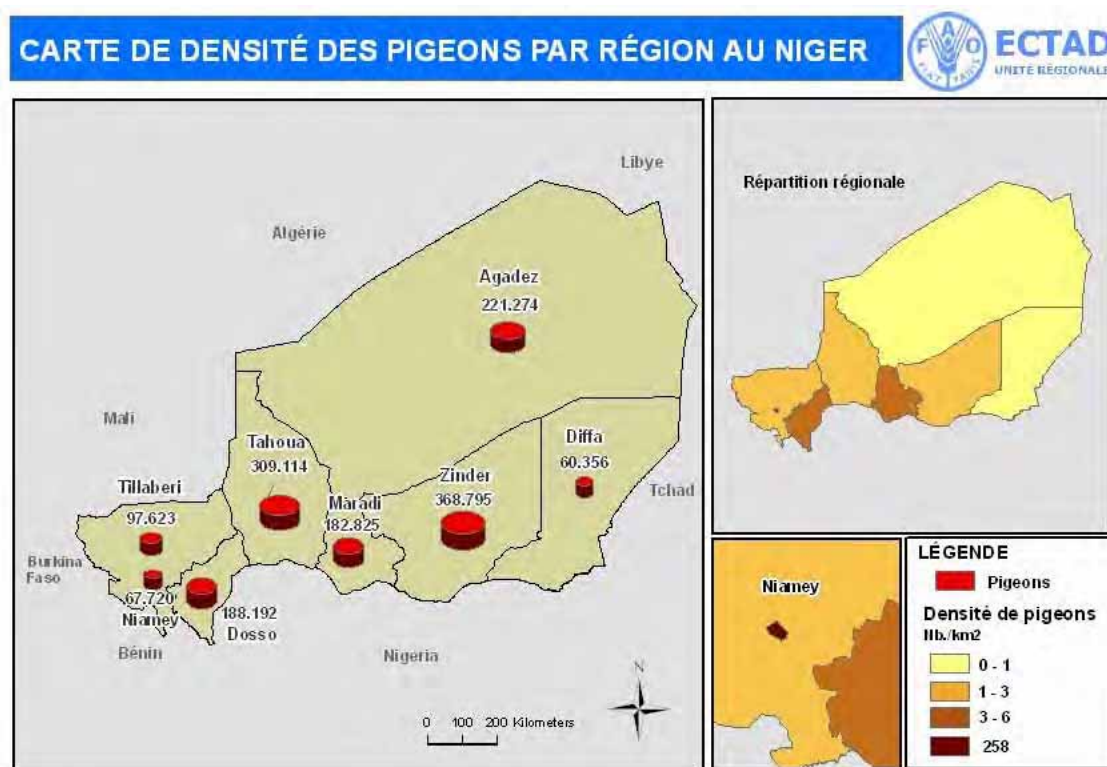
Carte 3 : Densité des pintades par région au Niger



Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

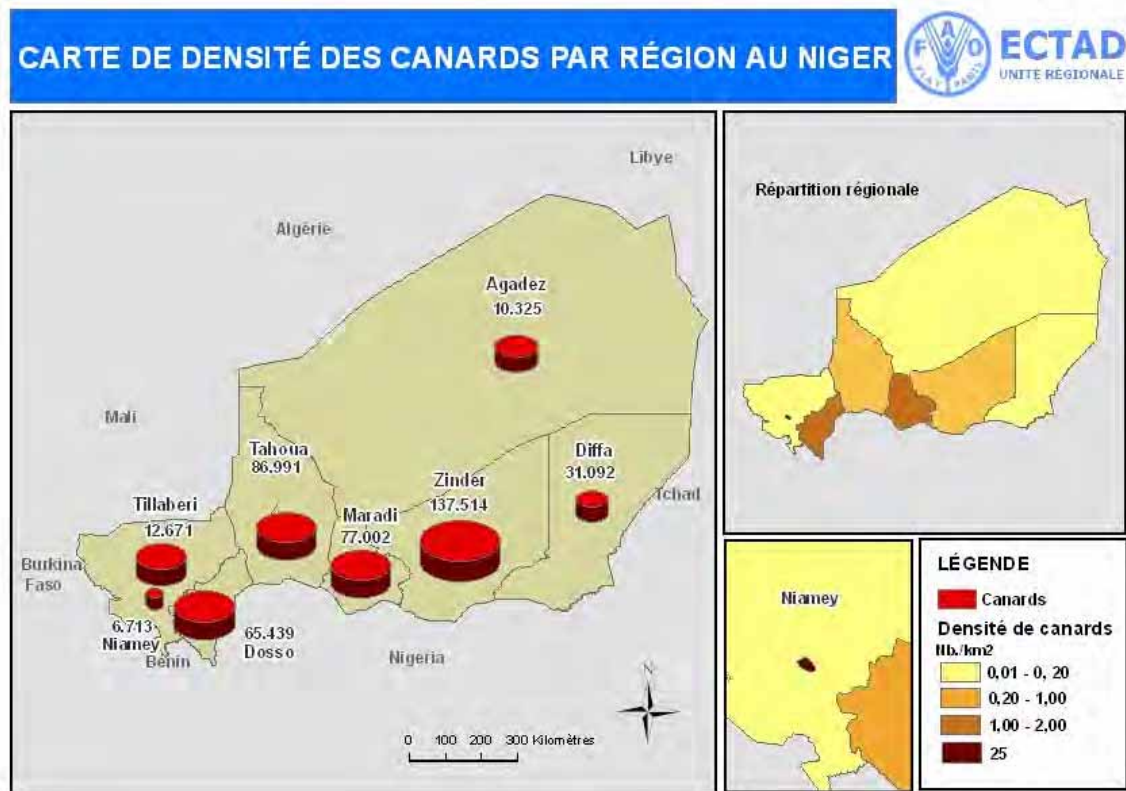


Carte 3 : Densité des pigeons par région au Niger



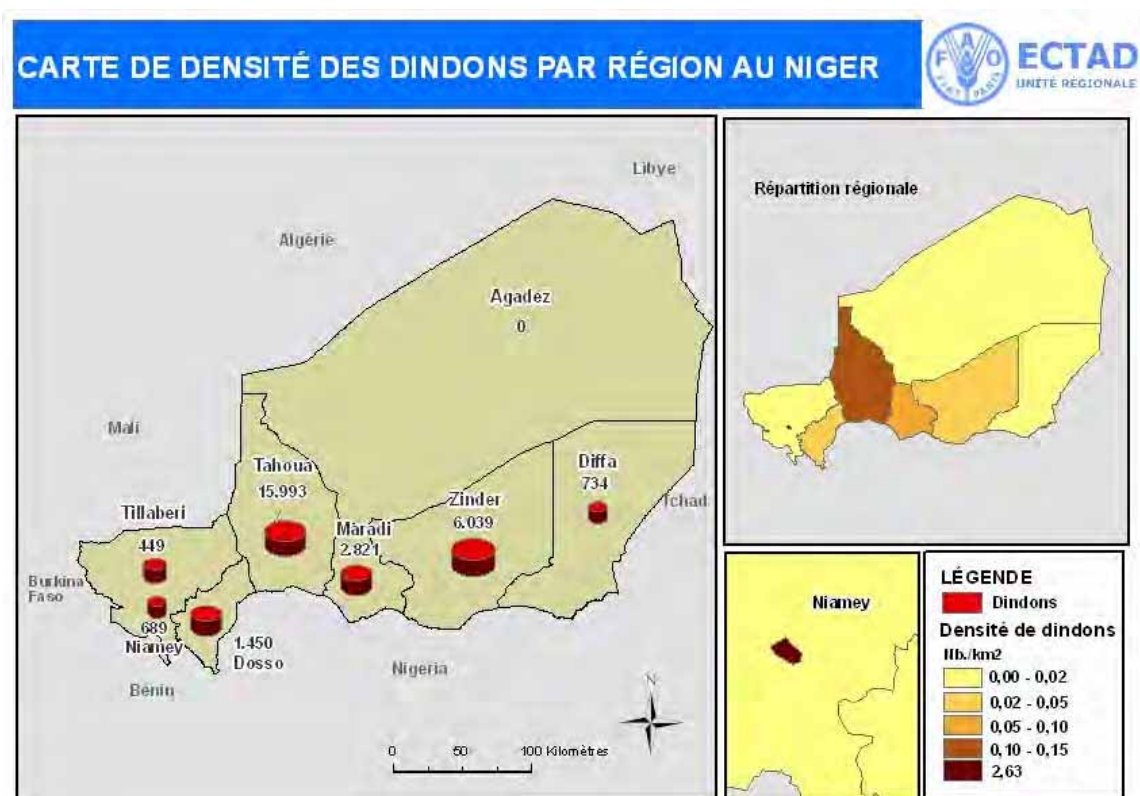
Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

Carte 4 : Densité des canards par région au Niger



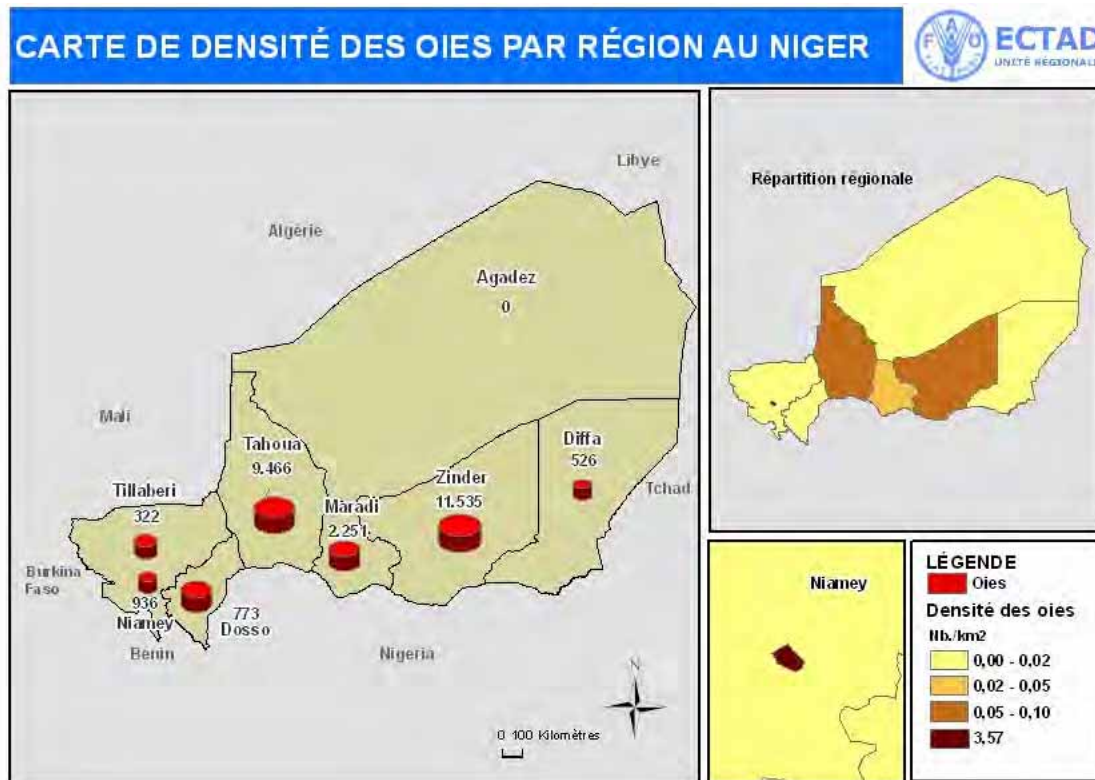
Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

Carte 5: Densité des dindons par région au Niger



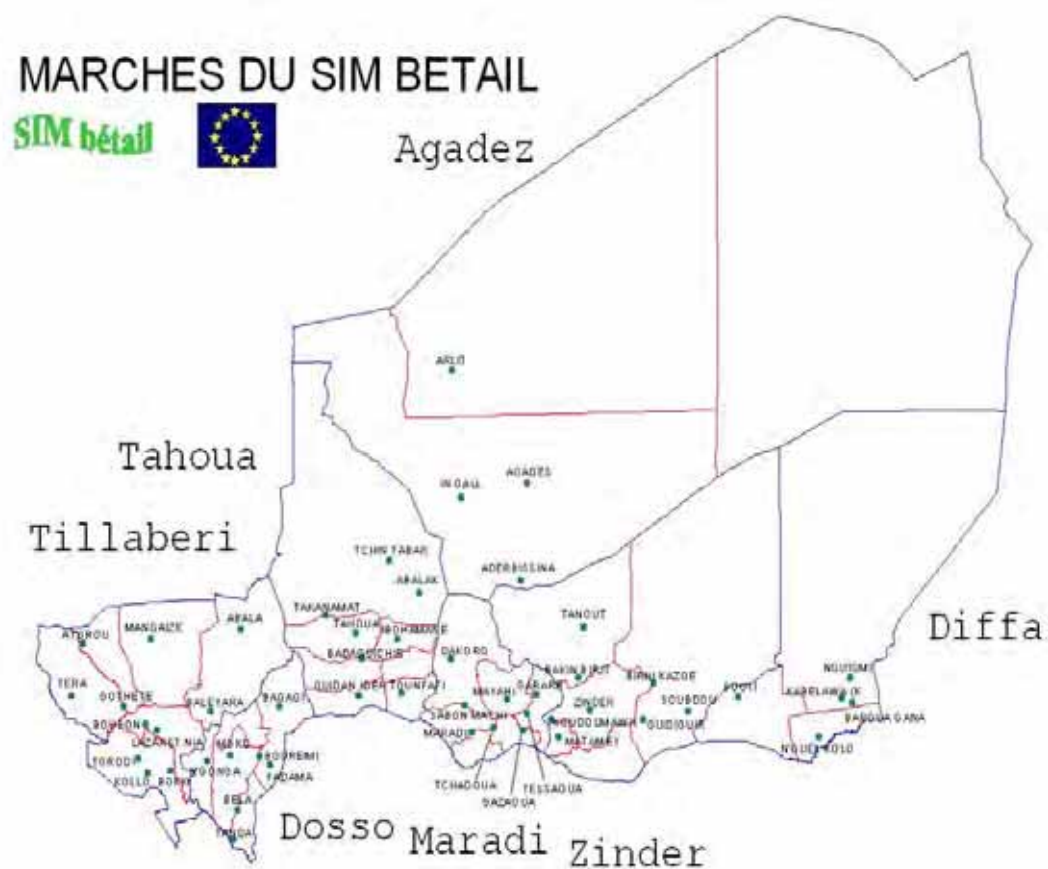
Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

Carte 6 : Densité des oies par région au Niger



Source : Unité Rég. FAO/ECTAD BKO, 2009

Carte 7 : Marchés suivis par le Système d'information sur les marchés à bétail du Niger



Source : Saley, 2006